

## RÉVOLUTION FRANÇAISE

### ***Prise de vue***

La période appelée Révolution française, qui se situe entre 1789 et 1799, constitue une rupture considérable, abolissant la monarchie, inventant de nouveaux rapports sociaux et créant une langue politique inédite. Ce bouleversement ne représente pas seulement la pointe des mouvements révolutionnaires qui se produisent en Europe et en Amérique du Nord à la même époque, attirant à lui des réformateurs de ces contrées ; il en radicalise aussi les termes et jette les bases d'une nouvelle culture politique. La violence dont il est porteur et qui s'exprime de façon particulièrement forte accentue la novation. La Révolution française incarne ainsi à elle seule une époque de l'histoire de l'Europe et du monde, rompant la chaîne des temps, comme les contemporains n'ont pas manqué de l'observer, qu'ils s'appellent Saint-Just, Goethe ou Joseph de Maistre.

Aussi ses causes, ses modalités et ses conséquences ont été régulièrement l'objet d'analyses passionnées. La brutalité des affrontements et l'ampleur des guerres civiles et extérieures, les retournements de situations accompagnés souvent de l'élimination des acteurs politiques déchus, les remaniements institutionnels et linguistiques ont tellement marqué les consciences et les mémoires qu'il est aisé de comprendre l'âpreté des débats que suscite l'évocation de ces événements. Leurs échos et leurs résonances ont en outre été à la base d'engagements collectifs ou individuels, aussi bien dans la France agitée par la série des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'établissement définitif de la République qu'en Europe (puisque les révolutionnaires français servent de modèles aux révolutionnaires italiens, allemands, russes) ou en Amérique latine, marquée par plus d'un siècle de révolutions.

L'étude de la Révolution française peut d'autant moins se faire seulement pour elle-même que, par un revirement de l'histoire mondiale, la lutte contre les États totalitaires et l'effondrement des systèmes politiques

se réclamant du communisme ont entraîné une relecture déchirante de celle-ci ; elle a même été accusée d'avoir contenu les germes de la culture totalitaire qui a ravagé le XX<sup>e</sup> siècle. La Révolution française possède ainsi une densité de significations et d'implications dont tout récit doit tenir compte.

L'établissement du cadre chronologique précis de la Révolution française illustre les difficultés propres à la compréhension de la période, aussi bien pour en marquer le début que la fin. La Révolution, en effet, n'a pas commencé à la suite d'actions violentes délibérées, comme la révolution bolchevique d'octobre 1917. Le règne de Louis XVI ne prend fin officiellement que le 10 août 1792, lorsque le roi, qui avait accepté la Constitution établissant une monarchie constitutionnelle le 13 septembre 1791 et prêté serment le 14, est déposé par l'Assemblée législative. Reste que les contemporains ont eu conscience d'entrer en révolution dès 1789 : peut-être lorsque les états généraux, réunis à la demande du roi en mai, se sont constitués en organe autonome sous le nom d'Assemblée nationale le 17 juin 1789, davantage lorsque la violence de la prise de la Bastille du 14 juillet est acceptée par le roi, assurément lorsqu'en octobre 1789, sous la pression de manifestants, lui-même, sa famille et l'Assemblée s'installent à Paris, reconnaissant de fait que le peuple parisien représente une force politique. À cette date, les Français et les observateurs étrangers, qu'ils y soient favorables ou opposés, savent qu'ils vivent en révolution. Les changements institutionnels ont suivi les mutations de la vie politique et des sensibilités.

À quel moment peut-on situer la fin de la Révolution ? La question a été politique avant d'être historiographique. Dès 1791, certains assurent que la « révolution est terminée », estimant – et espérant – qu'il n'y a plus de réformes à réclamer et que, les principaux opposants étant exclus de la nation, la communauté française peut être soudée autour des nouveaux principes. Cependant les radicaux, promoteurs d'une révolution sociale et d'un autre contrat social, repoussent l'arrêt du processus révolutionnaire au moins jusqu'en 1794, relançant les exclusions pour fonder une communauté régénérée. Au milieu de l'été 1794, une coalition (les « Thermidoriens »)

rappelle les principes initiaux de 1789 et entend fixer la fin du processus révolutionnaire en rassemblant les opinions au centre de l'échiquier politique. Le Directoire naît sur ces bases. Faute d'unité et parce que les opposants prolongent les luttes, la tentative de stabilisation échoue, conduisant au coup de force perpétré par le général Bonaparte en 1799, qui soude, sous la contrainte, la nation autour de nouveaux principes. La révolution la plus radicale a été close en juillet 1794 ; le Consulat et l'Empire appartiennent sans doute à la Révolution lancée en 1789 (puisque est maintenue l'égalité de tous, devant la justice et l'impôt par exemple), mais les innovations apportées par ces régimes sont telles qu'il est préférable de donner la date de 1799 comme fin politique de la Révolution.

Le choix de ces limites chronologiques illustre l'orientation du présent article : le récit que nous proposons s'attache à mettre en évidence l'enchevêtrement et les interactions des multiples dimensions de la Révolution, qu'elles soient sociales, politiques et idéologiques, sans adopter le point de vue particulier d'un groupe d'acteurs ou d'observateurs ; ce sont les mutations des configurations dans lesquelles les Français du XVIII<sup>e</sup> siècle ont vécu qui sont ici privilégiées pour expliquer l'importance accordée à cette période.

### @ 1. Les contradictions du royaume

La complexité de la Révolution exclut que l'on puisse trouver des causes à son déroulement, mais incite plutôt à relever les enchaînements et les conjonctions qui ont été les occasions de rupture. La précaution n'est pas de pure forme : elle permet de penser la suite des événements révolutionnaires, puisque le royaume ne compte pas d'individus ou de groupes engagés dans des pratiques politiques réellement révolutionnaires et que la Révolution naît de l'enclenchement de contradictions et de luttes aux buts imprécis.

Ainsi, alors que la France est la nation la plus prospère et la plus peuplée d'Europe (Russie exceptée), avec presque 29 millions d'habitants,

les graves crises qui avaient marqué les siècles précédents ont disparu, si bien qu'un puissant capitalisme marchand anime les ports et permet une politique expansionniste, aidée par une « proto-industrialisation » dynamique. Mais cet essor profite surtout à certaines régions (le Bassin parisien, le Nord et les grands ports), à certaines catégories de Français (négociants, premiers industriels, grands propriétaires, gros fermiers...), aggravant la diversification sociale et les rivalités entre les groupes.

La hiérarchie sociale est toujours fondée sur une division par ordres (clergé, noblesse et tiers état), répartissant inégalement le poids des impôts, l'accès à la justice et aux grades militaires... Et si la notion de privilège est générale dans le pays (des villes ou des provinces possèdent des avantages importants), le haut clergé et la noblesse sont nettement « privilégiés » par rapport au reste de la nation. Tout cela ne rend pas bien compte de l'essor des catégories « moyennes » dans les villes et dans les gros bourgs, où l'enrichissement collectif a affaibli les frontières entre bourgeois du tiers, anoblis et nobles. Les ambitions des uns se heurtent aux prétentions des autres (les anoblis récents qui ne peuvent plus obtenir un grade d'officier dans l'armée royale illustrent ce genre de frictions), si bien que les voies de la mobilité sociale se grippent, provoquant une « castification » de la noblesse. Tandis que les exigences des propriétaires envers les tenanciers s'accroissent, les crises frumentaires réapparaissent après 1780, faisant grossir le nombre de mendiants, de vagabonds et de pauvres, toujours très important et qui peut être augmenté par les journaliers des campagnes. Les villes les plus importantes possèdent une population misérable, exclue du tiers état « bourgeois ». Ces nouvelles données sociales rencontrent la volonté de l'État, engagé dans l'unification du pays et dans la libéralisation des échanges, pour remettre en cause les structures anciennes du royaume et ses traditions politiques : le découpage provincial, les privilèges fiscaux et le rôle des parlements.

Enfin et surtout, le climat intellectuel s'est modifié radicalement avec l'émergence d'une « opinion publique » qui examine librement les questions sociales et politiques. Ce sont moins les idées des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui comptent que de nouvelles habitudes de discussion

collective qui ont été introduites, critiquant de fait les principes d'autorité traditionnels et réclamant des réformes. Une nouvelle culture laïcisée s'est ainsi mise en place, et elle rencontre les aspirations de jeunes générations de lettrés, mal intégrés à la société. Les dénonciations du « féodalisme », de « l'absolutisme » et des « privilèges » trouvent des échos d'autant plus importants dans l'opinion, qu'elles sont renforcées par le courant de réformes passé par la Hollande, par Genève et par la Belgique, dont la société a été laïcisée par son souverain autrichien. Ce courant a été expérimenté en Amérique, où la révolte des colonies de l'Angleterre a abouti à la création d'un nouvel État, fondé sur une Constitution librement débattue, inventant de nouvelles relations sociales, à commencer par l'usage du papier-monnaie et la séparation de l'Église et de l'État. Ce qui se produit en France bénéficie de ces différentes expériences qui ont été l'objet d'attentions et de discussions.

Cependant, la France est incontestablement le pays où le débat d'idées est le plus ouvert, bouleversant la société, où le sentiment des contradictions est le plus vif, où l'urgence des réformes est le plus fortement ressenti, mais aussi et surtout où la crise de l'État est la plus profonde. Alors qu'une série de mauvaises récoltes frappe le pays et que le rôle de la France s'affaiblit dans les relations diplomatiques, les caisses sont vides, ce qui oblige à trouver de nouvelles solutions fiscales. Les personnalités du roi et de la reine, les relations entre la cour et les principaux personnages de l'État font que toutes ces fragilités se conjuguent et créent une situation instable, d'où naîtra la Révolution.

## @ 2. La « révolution aristocratique » (1787-1788)

La nécessité des réformes est ressentie par tous, à commencer par le roi et son entourage. Depuis les années 1760, sous Louis XV, les hommes au pouvoir ont entrepris de réformer le royaume, rationalisant l'économie, introduisant des impôts plus égaux, unifiant le pays en limitant les prérogatives des corps intermédiaires. Cette politique volontariste a ses limites, puisqu'elle dépend de la personnalité du monarque ; or Louis XVI, né en 1754, petit-fils de Louis XV mort dans la réprobation générale, marié à la princesse autrichienne Marie-Antoinette, accomplit certes avec sérieux

son métier de roi, mais est mal connu de ses sujets et ne possède pas une vision politique claire<sup>■</sup>. Il connaît rapidement une succession d'échecs : il ne réussit pas à réformer l'administration du royaume, et passe pour un roi absolutiste ; il hésite entre libre-échange et contrôle de la circulation des grains, mécontentant les négociants et effrayant les couches populaires ainsi qu'une partie de la cour ; il soutient l'indépendance des États-Unis, au prix d'une campagne militaire très coûteuse et sans aucune compensation ; enfin, il ne maîtrise pas l'opinion publique, abreuvée de pamphlets et de libelles qui déshonorent l'image du couple royal, notamment par des accusations pornographiques. La reine est particulièrement visée par des campagnes qui lui enlèvent toute respectabilité.

L'opposition à la politique royale naît chez les parlementaires et les nobles. Ils n'acceptent pas de voir leurs droits « immémoriaux » rognés par des partisans du renforcement du pouvoir royal ou par des assemblées provinciales qu'ils ne contrôlent pas, et ils refusent la rationalité économique, qui privilégie la classe des propriétaires au détriment des hiérarchies fondées sur la naissance. Leur opposition est d'autant plus importante qu'elle peut immobiliser tous les rouages de l'État dont dépend le roi pour lever des impôts et faire appliquer les lois, et qu'elle peut faire accuser le roi et son entourage de « despotisme » ; par cette accusation, ces opposants captent à leur profit les discussions menées par les philosophes depuis le début du siècle, autour de la nature des régimes politiques. Le courant janséniste, puissant chez les parlementaires, est habitué depuis des décennies à défendre la nation contre les empiétements royaux et à se poser en protecteur du peuple. Il rejoint dans sa critique la fronde des nobles, surtout provinciaux, qui ne voit le salut du pays que dans le retour à l'état supposé natif de la royauté, où le roi était *primus inter pares* dans la noblesse authentique. Cette conjonction d'opposants se renforce des demandes venues des lettrés du tiers et des officiers anoblis ou roturiers qui critiquent, pour des raisons différentes, dans l'attente de réformes rationnelles et égalisatrices, l'incomplétude des mutations proposées par le roi, dans lesquelles ils voient également, mais dans une autre perspective, la marque du despotisme.

Alors que le déficit des caisses royales est connu – et est l’objet de discussions publiques – depuis 1781, le roi se voit interdire toute levée d’impôts exceptionnelle par les parlements et par les notables, qui le contraignent à réunir des états généraux, pour revenir aux origines supposées de la nation française, redonner un pouvoir au peuple, enfin combattre « l’absolutisme » et le « despotisme des bureaux ». La tactique adoptée par le roi dans un premier temps est catastrophique : lorsqu’il s’oppose aux parlements par la force, fait exiler des meneurs et dénonce brutalement la « barbarie féodale », ceux-ci font figure de martyrs et reçoivent le soutien de l’opinion publique, au point que des émeutes éclatent pour les défendre, dont la plus connue se déroule à Grenoble le 7 juin 1788 (la « journée des Tuiles »). Dans un second temps, alors que les états généraux deviennent la seule issue possible pour sortir de cette crise financière devenue crise politique, le roi et son entourage laissent se développer une discussion sur la composition de la future assemblée ; le débat permet de faire apparaître la volonté des principaux représentants des deux premiers ordres de garantir leur prééminence, avant que le roi ne propose le doublement des députés du tiers et n’impose des élections totalement ouvertes parmi les membres du clergé et de la noblesse, ce qui lui redonne l’avantage aux yeux de l’opinion.

Le refus de ces mesures par l’ordre de la noblesse modifie brutalement l’équilibre des forces. Les anoblis à titre personnel sont rejetés du second ordre et obligés de rejoindre le tiers état, ce qui engendre des frustrations et des rancunes durables. Présentés désormais comme des privilégiés attachés à la féodalité, les nobles et les membres du haut clergé hostiles aux réformes se voient attaqués par les éléments les plus virulents du tiers – qui s’appellent dorénavant « les patriotes » –, soutenus en sous-main par les agents du roi, notamment dans l’Ouest, où les premiers affrontements feront trois morts à Rennes dès janvier 1789. La fraternisation fragile des ordres qui se réalise à Vizille, autour de Claude Perier et de Jean-Joseph Mounier, le 21 juillet 1788 aura été moins représentative de la situation du pays que le développement des mots d’ordre antinobiliaires et antiféodaux qui marquent l’automne et l’hiver 1788-1789. La contestation du pouvoir royal lancée par les élites traditionnelles leur a échappé ; elles ont réalisé une première « révolution » au nom d’un état « aristocratique » légitimé par

une histoire dont ne veulent plus les représentants de l'aile marchante du tiers, désormais autonomes. La Révolution française débute ainsi par l'échec des élites traditionnelles à réaliser un retour à l'ordre antérieur, c'est-à-dire à accomplir une « révolution » au sens où le XVIII<sup>e</sup> siècle l'entend encore majoritairement ; la « révolution », dotée du sens nouveau qui implique mutation et rupture, va être portée par d'autres acteurs, nouveaux venus en politique.

Reste que dès 1788 le roi a perdu le contrôle politique du pays et que les états généraux représentent une inconnue. Ils n'ont pas été réunis depuis 1614, et le roi n'impose pas de règles de fonctionnement, laissant s'instaurer un débat violent entre des modèles différents ; à certains égards, la révolution politique, qui se marque par la fin de la monarchie traditionnelle, est accomplie en 1788. La preuve est donnée par la liberté dont jouissent de facto la presse et l'opinion, comme par la naissance de « fédérations » qui réunissent les groupes de « patriotes » réformateurs, organisés pour faire connaître leurs idées et imposer leur conception de la nation, désormais fondée sur le contrat social.

### 📍 3. La victoire des « patriotes » (janvier-juillet 1789)

L'annonce de la convocation des états généraux s'est accompagnée de la rédaction des cahiers de doléances, qui participent de la mobilisation de tout le pays, puisque leur composition est l'occasion d'une concurrence entre patriotes et aristocrates dans la diffusion de leurs modèles de cahiers. Et s'ils ne remettent pas en cause l'institution monarchique, ils témoignent en revanche des tensions entre les ordres, du blocage de nombre de nobles devant la modification de leurs prérogatives sociales, et accoutument au débat politique tous les Français, la consultation ayant été ouverte dans le moindre bailliage – soit la circonscription de base du royaume. L'autorité est tellement contestée que de nombreuses émeutes éclatent dans les principales villes, et notamment à Paris, où la manufacture de papiers peints de Réveillon est mise à sac en avril, au cours d'une échauffourée qui cause la mort de plusieurs centaines de personnes !

L'ouverture des états généraux📍 , à Versailles, les 4 et 5 mai 1789 (la



messe solennelle ayant lieu le premier jour, la réunion politique inaugurale le second), est suivie de tensions entre les députés, progressivement organisés en groupes distincts et en réseaux d'influence pendant les mois de débats qui suivent ; la médiocre organisation royale fait le reste. Le roi, ne demandant que la permission de lever des impôts supplémentaires, déçoit tout le monde ; l'obligation faite aux députés du Tiers de se vêtir uniformément de noir et leur installation loin du roi dans la salle de réunion laissent peu d'espoir sur les possibilités de changement. Les contestations s'engouffrent alors dans la brèche ouverte par l'absence de règlement interne aux états généraux. Faut-il organiser des votes par ordre ou par tête ? Dans le premier cas, les partisans des réformes sont minoritaires ; dans le second, ils peuvent l'emporter. Faut-il vérifier les mandats électifs ensemble ou séparément dans chaque ordre ? Dans le premier cas, ce serait la marque d'une égalité juridique entre les ordres et l'amorce d'une unité nationale ; dans le second, les anciennes distinctions seraient réaffirmées.

Ces questions sont plus que des prétextes à l'affirmation des projets politiques, elles cristallisent des positions, transforment des députés des états généraux en révolutionnaires et permettent que des opinions se forment. Elles entraînent, de mai à juillet, la division de l'Assemblée entre patriotes et aristocrates, alors que le roi s'oppose aux demandes des députés du Tiers. Cette fin de non-recevoir les conduit à se considérer comme représentants de la nation dans sa totalité, et donc à se proclamer Assemblée nationale le 17 juin. Aussi, lorsqu'ils se heurtent à la fermeture de la salle de réunion le 20 juin, ils se réunissent dans la salle du Jeu de paume, où ils font le serment de ne pas se séparer avant d'avoir obtenu une Constitution pour le royaume. Cette radicalisation progressive les empêche d'accepter le compromis proposé par le roi le 23 juin, qui récuse les innovations du Tiers mais promet tardivement des réformes. La pugnacité du Tiers a porté ses fruits, et, le 7 juillet, l'Assemblée nationale regroupe tous les députés, ce qui change la nature même du projet politique et permet que des leaders se dégagent, préparant les voies d'une monarchie constitutionnelle. Le 9 juillet, l'Assemblée nationale devient Assemblée nationale constituante.

Le renvoi des ministres libéraux, dont Necker (11 juillet), par le roi provoque une nouvelle crise. Alors que des troupes se massent autour de Paris et de Versailles, faisant craindre un coup de force, ce que la charge du Royal-Allemand dans les Tuileries semble annoncer, les Parisiens se soulèvent le 13 juillet, brûlent les octrois, cherchent des armes, finissent par assiéger la prison de la Bastille, qu'ils investissent le 14 après un long siège confus qui fait une centaine de morts. Le gouverneur de Launay est mis à mort ainsi que le prévôt de Paris. L'importance de l'événement est plus symbolique que réelle, donc considérable. Le 17 juillet, le roi vient en personne recevoir les clés de la ville de Paris de la main de Bailly, son maire désigné, et il accepte la cocarde tricolore : elle mêle les couleurs de la ville, bleu et rouge, au blanc de la royauté. Le roi accepte ainsi que l'autorité ait été tenue en échec et que l'opinion publique soit devenue un pouvoir ; de leur côté, les députés acceptent de dépendre de la violence la plus brutale. Les plus opposés aux réformes ne s'y trompent pas : le frère du roi, le comte d'Artois, les princes de Condé, de Conti... quittent la France, pour une émigration combative ; ce faisant, ils légitiment les dénonciations populaires à l'encontre des nobles. La violence s'exacerbe le 22 juillet, lorsque l'intendant de Paris, Bertier de Sauvigny et son beau-père sont mis à mort par des émeutiers, assassinat justifié par l'aile gauche de l'Assemblée, s'exprimant par la bouche du jeune député Barnave.

L'armature même du pays est affectée par ces ruptures, puisque de nombreuses municipalités sont prises par des patriotes, qui envahissent leur Bastille locale et créent des milices urbaines. Cette irruption d'un nouveau personnel politique disqualifie les hommes en place. Les campagnes, travaillées par des rumeurs multiples et confuses, sont agitées par une « Grande Peur » contre des ennemis imaginaires (brigands, galériens, Anglais...), mais dont les conséquences sont tangibles : des châteaux sont investis et pillés, et les titres de propriétés brûlés. La demande de changements des relations sociales est devenue incontestable, sur fond de violences traditionnelles, de rancunes sociales, et s'inscrit dans une longue habitude qui exclut les opposants de la communauté.

#### 📍 4. Aménagements et innovations (août 1789-1790)

Face à ces violences, l'Assemblée réagit en supprimant les privilèges, les inégalités fiscales et les droits féodaux, mais en prévoyant une compensation, les seigneurs devant percevoir des indemnités. L'élan qui préside à ces propositions dans la nuit du 4 août ne peut pas faire oublier que ces décisions trop rapides posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, à commencer par l'obligation de trouver des ressources au clergé qui a abandonné ses dîmes. L'Assemblée s'engage ainsi dans un processus qui l'éloigne de plus en plus de sa mission initiale, la conduisant à refonder le royaume. Les débats qui aboutissent à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août) l'attestent : de nouveaux principes sont affirmés en préalable à toute Constitution, prioritairement à toute loi, créant l'égalité devant la loi, détachant l'Église catholique de l'État, instituant le bien commun de la nation et l'universalisme des droits de l'homme comme objectif et horizon du politique.

Si la majorité de l'Assemblée prévoit l'existence d'une seule Chambre et limite le pouvoir du roi en ne lui attribuant qu'un veto suspensif, une opposition de plus en plus résolue se dégage face à ces mutations qui donnent une place grandissante à la représentation nationale dans l'exercice de la souveraineté. Les hésitations des modérés et du roi devant ces propositions, la force des mouvements contre-révolutionnaires à la cour et dans l'entourage de la reine, enfin les effets de la crise économique sont à l'origine d'une marche, les 5 et 6 octobre, dans laquelle les femmes parisiennes se distinguent. L'émeute, qui traduit les tensions vives existant dans tout le pays, atteint le palais de Versailles : des gardes du corps sont tués, la reine est chassée de ses appartements ; enfin, le roi et sa famille sont contraints de s'installer à Paris, où l'Assemblée les suit. Octobre 1789 représente ainsi « un coup d'équinoxe », puisque les patriotes modérés désespèrent de contrôler la Révolution et que certains s'exilent, comme Mounier, tandis que la résistance contre-révolutionnaire s'organise à l'Assemblée, dans le groupe des « noirs », et prépare les premiers complots pour rendre la liberté au roi, devenu « roi des Français » et considéré comme prisonnier aux Tuileries.

Entre réaménagement des institutions et violences, le pays entre alors

dans une passe délicate, chacun ayant dorénavant clairement conscience de vivre en révolution et se trouvant de plus en plus soumis à l'obligation de prendre parti. Le régime politique a déjà changé, des principes essentiels sont mis en œuvre : la publicité du politique à travers des élections et des débats, la représentation du corps politique, la séparation des pouvoirs et la gestion débattue au plus près des administrés. La nation se trouve à égalité avec le roi, et les Français sont devenus des citoyens, actifs (les hommes de plus de vingt-cinq ans payant un impôt équivalent à trois journées de salaire) ou passifs, selon donc leur niveau de fortune et leur sexe, les femmes étant exclues de la vie politique ; ils sont désormais inscrits dans les départements – nouvelles divisions administratives qui remplacent les provinces et unifient radicalement le pays –, et les assemblées électorales possèdent de fait les pouvoirs d'élection et de contrôle. Cette réorganisation, qui rend électives les fonctions administratives et judiciaires, affecte également le clergé, qui a abandonné ses propriétés à l'État en novembre 1789. Devenus biens nationaux, ces biens fonciers garantissent l'émission de billets, les assignats, destinés à résorber le déficit public, mais qui ne tarderont pas à alimenter l'inflation.

Ces changements provoquent une vague de mécontentement et de troubles dans de nombreuses régions où les ruraux sont déçus par la médiocrité des avantages obtenus et refusent de payer les impôts. L'armée et la marine connaissent elles aussi une importante agitation, dont l'épisode le plus sérieux, à Nancy (31 août 1790), fait quatre-vingt-dix morts et entraîne une répression féroce, que les partisans de la Révolution condamnent. Dans le Midi, les rivalités anciennes entre catholiques et protestants, les uns récusant le nouveau régime, les autres le soutenant, dégénèrent en massacres à Montauban (mai 1790) et à Nîmes (juin 1790). La division du pays est aggravée par des mesures concernant l'Église, puisque, après que l'assemblée eut refusé de reconnaître le catholicisme comme religion d'État le 13 avril, la Constitution civile du clergé est adoptée le 12 juillet 1790, accentuant la laïcisation du pays. La loi fait dépendre les clercs de l'État : ils sont élus et doivent prêter un serment à la Constitution. Ces antagonismes composent l'arrière-fond de la fête de la Fédération, célébrée sur le Champ-de-Mars le 14 juillet 1790, qui unit, théoriquement, les Français dans la communion entre la nation et le roi, bien que celui-ci

n'ait pris qu'une part réservée à la fête.

Les groupes politiques se structurent : les patriotes du Club breton se forment en Société des amis de la Constitution ; celle-ci siège dans le couvent attribué à l'ordre religieux des Jacobins et devient le club des Jacobins ; de son côté, la contre-révolution s'organise. Depuis le Piémont, où il réside, le comte d'Artois, conseillé par Calonne, ancien contrôleur des Finances, dirige des réseaux animés par La Rouerie dans l'Ouest, par Froment et les frères Allier dans le Midi (des paysans catholiques et des gardes nationaux sont regroupés en août à Jalès, dans le Vivarais, dans un « camp » hostile à la Révolution). Enfin, les journalistes s'emploient à dénoncer les errements de leurs adversaires, créant une presse d'opinion très florissante, mais démagogique, et n'hésitant pas à se livrer aux surenchères. La principale innovation politique vient cependant d'Angleterre, où Edmund Burke publie ses *Réflexions sur la Révolution française* à la fin de 1790, qui connaît aussitôt un grand succès dans les milieux intellectuels européens contre-révolutionnaires.

#### @ 5. L'affirmation des oppositions (1791)

La remise en cause des fondements de la vie publique est générale, ce qui provoque de multiples reclassements lus selon la grille politique qui s'impose peu à peu à tout le pays, classant les groupes et les individus selon leur soutien ou leur résistance à la Révolution. Si les quatre-vingt-trois départements, nouvellement créés, respectent globalement les cadres provinciaux, la désignation des chefs-lieux suscite de nombreuses querelles, attisées par les multiples élections destinées à pourvoir aux fonctions administratives et judiciaires qui en découlent. L'État se trouve en charge de l'instruction publique et des secours publics, qui remplacent la charité, jugée offensante ; mais, dans l'immédiat, hôpitaux, « petites écoles » et collèges traversent des crises graves, faute d'argent ; les désillusions s'accroissent et nourrissent les mécontentements. Au nom de la liberté, les lois d'Allarde (mars 1791) et Le Chapelier (juin 1791) interdisent corporations, monopoles et coalitions, alors que des manifestations populaires contre la cherté de la vie se produisent à Nantes et à Angers.

Les ruptures les plus graves viennent de la Constitution civile du clergé, que le pape désapprouve publiquement en mars 1791. Le conflit avec le Saint-Siège est aiguisé par le rattachement à la France des habitants de ses États, Avignon et le Comtat, le 14 septembre 1791. L'obligation du serment imposée aux clercs divise l'Église de France, créant une Église schismatique qui rassemble un peu plus de la moitié des prêtres, mais rejetant la quasi-totalité des évêques et le reste des clercs dans une Église fidèle à Rome, progressivement bridée dans son exercice par les représentants de l'État. Cette coupure entre prêtres assermentés et réfractaires se traduit également dans l'opinion publique, divisant de nombreuses communautés notamment dans l'ouest de la France, dans le Massif central, le Nord et l'Alsace, alors que la France du Centre est plutôt favorable à la Constitution civile, le roi prenant le parti des réfractaires.

La question du serment atteste la profondeur des clivages, puisque les débats dégénèrent parfois en affrontements violents ; elle devient ainsi un véritable « référendum » à propos de la Révolution. Dans l'Ouest notamment, où les villes soutiennent les assermentés contre les campagnes, favorables aux réfractaires, la force est requise pour installer les curés « jureurs », provoquant dès 1791 une espèce de guerre civile. Ainsi, en janvier, les paysans bretons envahissent Vannes pour « libérer » leur évêque réfractaire ; en février, lors d'un deuxième camp de Jalès, des coups de feu sont échangés entre paysans catholiques et gardes nationaux ; des combats opposent partisans et adversaires de la Révolution autour d'Avignon. Les femmes trouvent dans ces luttes une place importante, elles participent aux processions religieuses, hébergent des prêtres réfractaires ou prêchent la violence.

Dans ce climat tendu, le roi, qui a louvoyé entre droite et gauche pour essayer de garder une indépendance – d'autant qu'il ne voulait rien devoir aux émigrés et qu'il refusait la radicalisation révolutionnaire –, tente de quitter la France le 21 juin 1791 avec sa famille. L'expédition, bien préparée mais maladroitement réalisée, tourne court ; les fuyards sont reconnus à Varennes et ramenés à Paris. L'épisode alarme tout le pays, qui craint la guerre. Cependant, pour maintenir la fiction politique placée au cœur de la

monarchie constitutionnelle, de l'unité du roi et de la nation, l'Assemblée constituante assure que le roi a été enlevé, ce qui est censé éviter et le retour à l'Ancien Régime et l'aventure révolutionnaire.

La réaction est violente : la destitution du roi est réclamée par une manifestation de cinq à six mille personnes conduite par le club des Cordeliers, qui rassemble des patriotes radicaux, au Champ-de-Mars à Paris le 17 juillet. Par maladresse, La Fayette, commandant de la garde nationale, et le maire Bailly font ouvrir le feu, tuant une cinquantaine de manifestants. Alors que les radicaux (appelés les sans-culottes) sont poursuivis, les « patriotes » se divisent définitivement : la majorité du club des Jacobins fonde le club des Feuillants, rassemblant ceux qui se rallient à la monarchie constitutionnelle ; la minorité menée notamment par Robespierre, s'engage dans de nouvelles exigences révolutionnaires avant de se diviser en factions, tandis que des voix (comme celle de Condorcet) s'élèvent pour envisager la République. La fuite du roi provoque enfin un flot sans précédent de libelles et de caricatures pornographiques qui réduisent à néant le respect pour les personnes royales et leurs fonctions : Louis XVI est comparé à un cochon ou à un fou.

Malgré ce climat, la Constitution est proclamée en septembre 1791, et l'Assemblée constituante cède la place à l'Assemblée législative, composée de députés qui n'ont pas siégé dans l'Assemblée précédente. En majorité, ils ont acquis cependant une expérience politique dans l'exercice de fonctions locales ou départementales, et ils sont favorables au nouveau régime, les opposants les plus radicaux n'ayant pas participé au vote ou ayant émigré.

#### @ 6. La guerre et la « seconde révolution » (été de 1791-septembre 1792)

Au cours de l'été de 1791, la politisation du pays s'est accélérée après la fuite du roi. Les journaux royalistes prêchent la résistance ouverte tandis que quatre mille lecteurs se proposent en otage à la place du roi et que l'émigration s'accroît (4 000 officiers partent au cours du second semestre de 1791). Tout le pays s'enfoncé dans la guerre civile : dans la vallée du Rhône, partisans et adversaires de la Révolution s'affrontent (à Avignon,

soixante personnes sont massacrées) ; au nord de la Loire, des bandes rurales de « taxateurs » agitent les campagnes, réclamant des impositions renforcées à l'encontre des plus riches et des spéculateurs ; dans une quarantaine de départements, les administrateurs permettent la répression des prêtres réfractaires. Contre les modérés qui tentent de maintenir la monarchie constitutionnelle, les plus radicaux – contre-révolutionnaires avérés ou Jacobins – constituent des réseaux dans toutes les régions et mobilisent l'opinion. L'échec des modérés vient plus de leur incapacité à surmonter leurs rivalités que des difficultés qu'ils rencontrent dans la lutte menée contre leurs adversaires déclarés ; enfin, cet échec est dû à la politique du pire conduite par le roi, qui tente de récupérer son pouvoir en s'appuyant sur les souverains étrangers et laisse monter les antagonismes diplomatiques.

Ainsi, lorsque les 25 et 27 août 1791 à Pillnitz, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signent une proclamation inspirée par les émigrés, ils ne souhaitent pas intervenir militairement, mais la violence du ton est perçue comme un avertissement insupportable par les révolutionnaires français : la menace vient des frontières nord-est, puisque les émigrés sont surtout regroupés autour de Coblenche, devenue résidence du comte d'Artois, rejoint par le comte de Provence. Sans doute s'agit-il d'une « cour d'utopie » où les émigrés, riches encore de leurs deniers et de leurs illusions, mènent une vie facile, mais ils possèdent des armées, une diplomatie, un journal, leurs agents espionnent et agitent la France, et ils lient le destin de la royauté à celui de l'Église. Ils sont soutenus activement par la tsarine Catherine II, par le roi de Suède, avec plus de distance par l'empereur et le roi de Prusse, mais sont considérés avec plus de méfiance par l'Angleterre et l'Espagne.

Dans ce contexte qui élargit à l'Europe le champ des conflits, le roi, accusé de mener un double jeu, affiche son opposition à la Révolution et se lance dans des calculs politiques. S'il met son veto aux décrets pris à l'encontre des prêtres réfractaires et des émigrés, il signe, le 14 décembre 1791, celui qui enjoint aux princes étrangers de chasser les émigrés de leurs territoires, ce qui rend la guerre possible. Sur ce point, tous ou



presque se rejoignent. La droite et le roi estiment envisageable de balayer les révolutionnaires et de reprendre le pouvoir en se dispensant du concours des émigrés ; la gauche espère déclencher un mouvement populaire européen qui s'attaquerait aux souverains et se rallierait à la France, « terre de la liberté » ; même le centre espère un renforcement des pouvoirs, notamment de ceux des généraux. Rares sont les opposants à la guerre : Robespierre craint une aventure aux conséquences incalculables ; Marat, journaliste et révolutionnaire radical, y voit, encore une fois, une manœuvre de la cour.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée déclare la guerre au « roi de Bohême et de Hongrie », frère de Marie-Antoinette, pourtant c'est le roi de Prusse qui prend l'initiative. Les premiers affrontements tournent au désastre pour les Français, ce dont se réjouissent ouvertement les journaux contre-révolutionnaires. Dans l'armée désorganisée, ces échecs créent des paniques, et des officiers sont tués par leurs hommes, tandis que des intrigues se nouent autour du général La Fayette pour le pousser à prendre le pouvoir et que, en juin 1792, le remplacement des ministres girondins (groupe dirigeant des Jacobins) par des Feuillants apparaît comme une manœuvre concertée avec l'avance ennemie.

Or la guerre modifie radicalement l'équilibre politique, car une mobilisation d'une ampleur surprenante répond à ces menaces ; partout en France, des volontaires (vite appelés les « fédérés ») s'engagent dans l'armée et partent renforcer les frontières. Mais sur leur passage, s'intronisant défenseurs de la Révolution, ils entreprennent des opérations punitives à l'encontre des adversaires, et notamment des prêtres réfractaires. Les Marseillais se distinguent particulièrement, marchant sur Paris au son du *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, qui prendra le nom de *Marseillaise*. La nouvelle pression populaire se traduit, à Paris, par une journée révolutionnaire : le 20 juin, les sans-culottes et les fédérés, sous la conduite des Cordeliers, envahissent les Tuileries pour obliger le roi à légaliser la répression ; il refuse, ce qui lui vaut des messages de soutien de la part d'une partie de l'opinion restée favorable à la monarchie et qui n'arrive plus à se faire entendre dans la vie politique.

Ainsi le pouvoir est-il dorénavant clairement en jeu, et de nouvelles forces – sans-culottes, sections parisiennes organisées dans la Commune de Paris, fédérés – viennent de faire leur apparition sur la scène politique, doublant les députés. L'initiative politique est pourtant reprise par Danton, ministre de la Justice, et les Jacobins en juillet qui proclament la « patrie en danger », ce qui identifie l'aile marchante de l'Assemblée à la nation menacée ; cependant, les sans-culottes et la Commune de Paris réclament la déchéance du roi. Dans l'autre camp, les royalistes souhaitent que Louis XVI quitte Paris, tandis que sous la signature du duc de Brunswick, commandant des troupes coalisées, un manifeste de l'empereur et du roi de Prusse, daté du 25 juillet, menace d'une répression implacable les révolutionnaires. Alors que l'avance des coalisés et des troupes émigrées demeure lente et confuse, limitant la portée de la menace militaire, ce texte violent produit des réactions d'inquiétude et de peur dans la population, promise à un retour brutal de l'ordre antérieur et à l'assujettissement aux habitudes détestables de la soldatesque.

La menace paraît d'autant plus insupportable aux Parisiens que les journaux contre-révolutionnaires exaltent les victoires des alliés. Les forces antagonistes s'organisent en vue de l'affrontement : le roi est entouré par trois à quatre mille gardes suisses ou nationaux (ces derniers souvent moins convaincus) et des chevaliers de Saint-Louis ; la Commune prépare l'insurrection dans les sections parisiennes les plus radicales. Le 10 août, les insurgés entrent dans les Tuileries et affrontent les défenseurs du roi qu'ils massacrent. Le roi et sa famille cherchent refuge auprès de l'Assemblée, qui entérine le coup d'État, abolit la royauté et incarcère la famille royale au Temple. D'un seul coup, la contre-révolution devient invisible, et le pouvoir est dorénavant débattu entre la représentation parlementaire et les sections révolutionnaires ; enfin, la violence, déjà présente, est devenue légitime.

Cette « seconde révolution » touche tout le pays, mais surtout le Midi, affecté par de nombreux massacres de contre-révolutionnaires et de réfractaires, et notamment par l'assaut donné au troisième camp contre-révolutionnaire de Jalès, qui fit plusieurs centaines de morts. Dans l'Ouest,

des émeutes sont violemment réprimées (dans le Bressuirais, l'Orne ou la Mayenne). La journée du 10 août, préparée pour des buts opposés par la Commune de Paris comme par les proches du roi, ainsi que les tueries qui la suivent, doivent être considérées comme l'aboutissement de ces tensions. Le paroxysme est atteint à Paris, entre le 3 et le 6 septembre, lorsque les sans-culottes parisiens tuent plus d'un millier de prêtres réfractaires et de contre-révolutionnaires – dont la princesse de Lamballe – retenus dans les prisons de la capitale. Les rivalités entre toutes les instances de pouvoir (le 14 août, La Fayette tente de s'emparer du pouvoir) et la nouvelle de la prise de Verdun, le 2 septembre, expliquent ce déferlement de violences, que les députés n'osent pas condamner – sauf quelques-uns, comme Brissot, leader du groupe dit des Girondins.

Cependant, les horreurs des massacres provoquant un revirement de l'opinion, une partie des révolutionnaires entreprend de limiter les revendications populaires. La représentation parlementaire reprend l'initiative, confortée qu'elle est par la victoire remportée sur les alliés à Valmy le 20 septembre. La nouvelle assemblée, la Convention nationale, se réunit, la République est proclamée, tandis que la contre-révolution est désorganisée. Les armées étrangères sont en retraite et poursuivies même par les troupes françaises, qui établissent, par la force, la révolution en Belgique et sur la rive gauche du Rhin !

#### 📍 7. La Révolution radicalisée (septembre 1792-printemps de 1793)

La nouvelle Assemblée, élue par la frange des électeurs révolutionnaires, se partage pour l'essentiel entre les Girondins, arrivés au pouvoir grâce au soutien du centre, et les Montagnards, qui réclament des mesures sociales et s'appuient sur les sans-culottes. Les tensions entre ces groupes aux contours incertains ont été déterminantes ; elles s'exprimeront au travers d'interventions parlementaires, à propos de toutes les difficultés rencontrées ; la première d'entre elles concerne le sort du roi. Si sa trahison ne fait de doute pour personne, les Montagnards, Saint-Just et Robespierre en tête, réussissent à donner un tour particulier au procès qui s'ouvre le 11 décembre 1792, en le situant sur le plan des principes. Louis XVI est qualifié d'ennemi étranger au corps de la nation et d'« usurpateur », mis

« hors de l'humanité ». Ces accusations emportent la décision de l'Assemblée par un vote acquis à une courte majorité ; le roi est condamné à mort : il montera sur l'échafaud le 21 janvier 1793■ .

La royauté n'est pas anéantie pour autant, et le roi acquiert par son supplice une stature de martyr. Le procès a été un lieu d'affrontement entre révolutionnaires. Les Girondins, qui ont multiplié les erreurs tactiques, se retrouvent placés dans une position « modérantiste ». Les Montagnards ont, en revanche, fait montre d'une grande habileté politique, radicalisant les débats et excluant d'emblée l'hypothèse de l'innocence du roi. Les Conventionnels sont engagés dans des luttes meurtrières, et le pouvoir de la parole révolutionnaire s'est affirmé comme véritable moyen de contrôle de la Révolution.

Dans l'immédiat, l'Europe, parcourue par une vague de réprobation, réagit en relançant la guerre, avec l'aide de l'Angleterre, jusque-là réservée. Presque tous les pays européens se liguent contre la France, qui représente un risque pour eux, mais les émigrés ne profitent pas vraiment de cette nouvelle conjoncture. Estimés porteurs d'une idéologie absolutiste, ils ne sont pas soutenus par les principaux États, qui s'engagent néanmoins dans une guerre d'anéantissement de l'adversaire. Face à cette redoutable menace, qui légitime le discours révolutionnaire le plus radical et les dénonciations de toutes les sympathies contre-révolutionnaires à l'intérieur du pays, la Convention décide, le 24 février 1793, d'envoyer trois cent mille hommes de plus aux frontières ; en même temps, elle institue, le 10 mars, le tribunal révolutionnaire, chargé d'accélérer les procédures et envoie des députés, les « représentants en mission », détenteurs de tous les pouvoirs, surveiller les opérations de recrutement dans les départements.

La levée est organisée à partir de février 1793, à un moment où la situation économique est très défavorable. Elle entraîne de nombreux refus, débouchant sur la formation de bandes rurales qui s'organisent, envahissent les petites villes et tuent les administrateurs ou les prêtres assermentés. Ces soulèvements ruraux, expression d'un mélange de revendications religieuses, économiques et sociales, permettent que se

noùe définitivement l'alliance entre les paysans déçus par la Révolution, les prêtres réfractaires et les nobles appartenant aux réseaux contre-révolutionnaires, demeurés jusque-là sans efficacité réelle. Les motivations profondes sont très disparates, les rivalités de clocher jouent souvent un grand rôle, mais le refus des mesures religieuses apparaît comme un point commun important, et le principal résultat est la création de l'unité communautaire contre la Révolution. En Alsace et en Bretagne, il faut plusieurs semaines aux armées républicaines pour écraser ces révoltes et soumettre les insurgés ; ce qui est fait au début du mois d'avril, quand le contrôle politique est rétabli. En avril et mai, une rébellion de même nature a lieu dans le Massif central, autour du notaire Charrier. Elle sera réprimée par la force en juin 1793.

Cependant, entre-temps, la Convention a décrété, le 19 mars, que toute personne prise les armes à la main ou porteuse d'une cocarde blanche serait jugée hors la loi et exécutée sous vingt-quatre heures. C'est ainsi que le pays s'engage dans une logique de terreur. Progressivement, en effet, un système répressif s'organise et se renforce des mesures mêmes qu'il prend, puisque la liste des catégories de personnes suspectées de menées contre-révolutionnaires ne cesse de s'allonger (nobles, prêtres réfractaires, émigrés et leurs parentèles...). Dans ce dispositif, qui s'applique également aux révolutionnaires modérés suspects de trahison, les sans-culottes locaux obtiennent de plus en plus de pouvoir de contrôle et de répression.

Dans ce contexte de violence politique, les événements qui se produisent au sud de la Loire créent une situation inédite. L'armée de répression dépêchée depuis La Rochelle est dispersée par une bande rurale au cœur du département de la Vendée, le 19 mars. La bataille provoque une panique régionale et une émotion à la Convention, qui se met à parler de « la guerre de Vendée ». Amalgamant ainsi toutes les insurrections qui se sont produites au sud de Nantes jusqu'à Angers, elle crée une région imaginaire, la Vendée, incarnant l'abcès de fixation contre-révolutionnaire de l'intérieur du pays, contre lequel des troupes vont converger. L'argument est utilisé pour stigmatiser la « modération » des

Girondins au pouvoir et permet aux Montagnards et aux sans-culottes d'exiger des mesures radicales, de prendre le contrôle d'organismes répressifs et de dépêcher sur place des troupes et des officiers qui leur sont acquis. Sur le terrain, les insurgés profitent de leur succès inespéré pour rétablir le culte catholique et pour s'organiser en « armées catholiques et royales », qui restent cependant fragmentaires, voire rivales.

Pendant le printemps de 1793, les Vendéens profitent de la médiocrité des troupes, plus politiques que militaires, qui leur sont opposées pour étendre leur influence et même s'emparer, provisoirement, de Saumur et d'Angers. La côte atlantique leur échappe, car elle est protégée par une armée républicaine efficace. Les massacres que les Vendéens commettent en mars et avril à Machecoul, au sud de Nantes, et les succès qu'ils remportent leur donnent une réputation détestable pour beaucoup de Français, qui craignent le rétablissement de l'Ancien Régime. Les rivalités internes aux armées révolutionnaires – qui vont jusqu'à la désorganisation volontaire des plans communs – expliquent cette progression vendéenne, imputée à une région quasi mystérieuse, « inexplicable », selon le mot de Barère, qui serait peuplée de « brigands », contre lesquels il faut prendre des mesures exceptionnelles. La Vendée aura été un des moteurs de la Révolution, dans la mesure où elle cristallisa les peurs, unit contre elle des détachements militaires venus de tous les horizons, et permit une radicalisation des discours révolutionnaires.

#### 📍 8. Les éliminations internes (printemps-été de 1793)

Les Girondins, qui détiennent les ministères, voient la réalité du pouvoir leur échapper, les nouvelles institutions (Tribunal révolutionnaire, Comité de salut public, le 5 avril) étant contrôlées par les Montagnards. Ils sont en outre menacés de mort le 5 avril, lorsque est mise au vote une motion contre les députés ayant proposé, en décembre 1792, l'appel au peuple pour tenter d'éviter la mort du roi. Leur contre-attaque échoue : Marat, leader des sans-culottes, mis en accusation et arrêté, est acquitté le 24 avril par le Tribunal révolutionnaire, sous la pression des sans-culottes parisiens. Les menaces lancées par les Girondins contre les « anarchistes » de Paris et leur volonté de réunir les suppléants de la Convention à Bourges sont

interprétées comme une volonté de diviser la France, si bien qu'ils sont accusés de « fédéralisme ». Enfin, la commission des Douze, instituée le 18 mai 1793 et dans laquelle siégeaient uniquement des Girondins, qui veut lutter contre « l'anarchie parisienne » et juger les chefs sans-culottes (dont Hébert) est balayée par un coup d'État organisé par la Commune de Paris. Les sans-culottes assiègent la Convention le 31 mai, puis le 2 juin : les principaux députés girondins sont arrêtés, et les Montagnards prennent le pouvoir, sous la surveillance des sans-culottes.

Les mêmes rapports de force, mais dont l'aboutissement est inverse, se retrouvent à Lyon, où les Girondins arrêtent le 2 juin, puis font exécuter le maire sans-culotte Chalier. À Paris, de la même façon que la guerre de Vendée avait été forgée, ce renversement de pouvoir à Lyon est presque aussitôt appelé « le crime de fédéralisme » ; en effet, les Lyonnais veulent donner tout le pouvoir aux assemblées primaires (qui regroupent les électeurs), et non plus à la Convention, et appuient la tenue d'une Convention des suppléants à Bourges. De nombreux départements prennent position contre le coup d'État de Paris et pour la révolte lyonnaise, si bien que des rébellions contre le Paris des sans-culottes se produisent dans le Bordelais, le Midi (à Marseille, à Toulon) et en Normandie. Ce mouvement, qui manque d'unité et d'efficacité, qualifié aussi de « fédéraliste », est assimilé à une remise en cause de l'indivisibilité de la République, et justifie dès lors des mesures de répression. En juin 1793, les meneurs sont pourtant des révolutionnaires provinciaux simplement hostiles au dirigisme parisien et, surtout, aux mesures économiques exigées par les sans-culottes, qui portent atteinte au droit de propriété. Dans les mois qui suivent, ils sont rejoints par des contre-révolutionnaires, plus ou moins organisés, qui tentent de détourner cette révolte à leur profit. Ainsi, les Corses installent un « gouvernement provisoire », qui va donner ensuite les ports de l'île à la flotte anglaise, Toulon ouvre son port aux Anglais et aux Espagnols par refus des sans-culottes et des Jacobins parisiens, tandis que le comte de Précý, véritable contre-révolutionnaire, conduit la révolte lyonnaise.

Ces évolutions et les rivalités internes des fédéralistes empêchent

toute unité entre les insurgés et affaiblissent leurs revendications. Les Bordelais ne réunissent que quelques centaines d'hommes, qui se dispersent sans combattre ; les Normands sont battus dans un bref engagement à Pacy-sur-Eure (13 juillet 1793) ; Lyon ne reçoit aucun secours de ses voisins ; les Marseillais s'emparent d'Avignon, mais sont vaincus. L'unité du fédéralisme vient surtout de sa dénonciation et de sa répression par les sans-culottes et les Montagnards, qui font de toute résistance un crime punissable de mort. Marseille, Toulon et Lyon sont soumises à une répression importante, les villes sont débaptisées, plusieurs milliers de personnes mises à mort, des bâtiments détruits. Le fédéralisme aura été un argument polémique utilisé par les sans-culottes ; il aura été aussi le drapeau recouvrant la peur éprouvée par les administrateurs départementaux devant la prise de pouvoir par les sans-culottes dans les comités de surveillance ; il atteste donc que la question centrale de la légitimité révolutionnaire n'est pas résolue.

#### @ 9. L'exacerbation des conflits de l'été de 1793


Les Montagnards s'engagent dans une nouvelle politique. Le 24 juin 1793, ils promulguent une nouvelle Constitution (dite de l'an I). Celle-ci, très démocratique et très décentralisatrice, donne un pouvoir considérable aux assemblées d'électeurs ; cependant ils en réservent l'application à la paix. Leur pouvoir est renforcé par l'entrée de Robespierre au Comité de salut public le 27 juillet. L'emballement révolutionnaire est d'autant plus grand que, le 13 juillet 1793, Marat est tué par une jeune Normande, Charlotte Corday, liée au fédéralisme. Hébert, rédacteur du journal sans-culotte *Le Père Duchesne*, capte aussitôt une partie des revendications sans-culottes, utilisant un langage populaire et ordurier pour exprimer des réclamations virulentes. Il est concurrencé par un courant encore plus radical, né depuis le début de 1793, celui des Enragés, dont les leaders sont Jacques Roux, Jean-François Varlet ainsi que des femmes comme Claire Lacombe et qui réclament une administration directe, un programme social, une taxation des biens et une véritable égalité des droits politiques entre les hommes et les femmes.

Au moment où est décrétée la « levée en masse » des jeunes gens



(23 août 1793), une économie de guerre se met en place, notamment sous le contrôle des hébertistes, qui orientent la politique du ministère de la Guerre, commandent les « armées révolutionnaires » et nombre de commissions militaires. La Convention ayant décidé la création d'un calendrier républicain (qui sera adopté le 5 octobre 1793), laïcisant le temps, la déchristianisation est forte dans certains départements, sous l'impulsion de quelques représentants en mission (Fouché notamment) : les prêtres, même constitutionnels, sont destitués, voire exécutés, des églises dévastées, des livres brûlés, et le culte de la Raison introduit. À Reims, la Sainte Ampoule est symboliquement brisée, tandis que le culte des martyrs de la liberté (Marat, Chalier, Lepeletier, assassiné par un royaliste en janvier 1793) est institué. La déchristianisation menée par les sans-culottes est violente et trouve, dans certaines régions, un réel écho populaire ; elle reste cependant marginale, aggravant dans la plupart des cas les réserves vis-à-vis de la Révolution. La dénonciation de la contre-révolution ne cesse d'étendre son champ de définition, pour englober, selon les révolutionnaires les plus radicaux, non seulement les « aristocrates », mais aussi les « gros » et les « riches », même les « égoïstes » et, éventuellement, la « robinaille » créant ainsi une spirale dénonciatrice et épuratrice qui peut aspirer toute la société française.

Un vertige a saisi les Français, convaincus de vivre des moments exceptionnels, inventant une société nouvelle dans l'angoisse et l'urgence. L'apprentissage de la politique crée une sociabilité particulière, mettant en avant les éléments urbains les plus radicaux, qui contrôlent les assemblées locales, au besoin par la ruse ou la force, qui instituent un mode de vie uniforme et qui animent les comités de surveillance généralisés par la Convention pour traquer les contre-révolutionnaires. Une culture politique, moralisatrice et égalisatrice, acceptant facilement la violence contre les adversaires politiques et visant à « régénérer » la société, s'impose à l'ensemble des Français. Un langage (notamment le tutoiement), un costume (le bonnet rouge, le pantalon), des pratiques sociales (les réunions journalières) deviennent les usages – et souvent les normes – de la vie quotidienne. Les relations familiales ont été modifiées par l'introduction du divorce, en 1792, une mesure qui profite surtout aux hommes, mettant les femmes, jusque-là protégées par les coutumes, en difficulté. L'unité de la

Révolution se réalise sur la base de malentendus inexprimables, puisque beaucoup, comme Lazare Carnot  , membre du Comité de salut public mais de plus en plus hostile à Robespierre et à ses amis, n'accepteront ces pratiques que parce qu'ils estimeront qu'elles garantissent l'unité nationale face aux menaces que représentent la contre-révolution, les armées étrangères et les insurrections rurales.

Les Montagnards, au pouvoir, tenant compte de ces menaces et des pressions exercées par les sans-culottes (notamment lors des journées populaires des 4 et 5 septembre 1793), instaurent juridiquement la Terreur le 5 septembre et adoptent une série de mesures. Ils vendent les biens nationaux en petits lots, suppriment les rachats des droits issus de la nuit du 4 août, instituent la loi du maximum général (29 septembre), qui crée le contrôle des prix et renforcent la lutte déjà lancée contre les accapareurs (26 juillet) ; ils décrètent la loi des suspects (17 septembre), dont le principal résultat est d'accroître encore le nombre des catégories de crimes contre-révolutionnaires et de raccourcir les procédures juridiques.

Cependant, la loi des suspects n'empêche pas le plus grand nombre des Girondins emprisonnés d'échapper au Tribunal révolutionnaire. L'acceptation des mots d'ordre portés par les sans-culottes et le petit groupe des Enragés permet paradoxalement aux Montagnards de limiter le rôle des sections qui se posent trop fréquemment en détentrices exclusives de la légitimité révolutionnaire et d'arrêter les leaders Enragés, Roux et Varlet, isolés dans l'ensemble du mouvement révolutionnaire par leur égalitarisme, qu'ils veulent étendre aux femmes. Roux se suicidera pour éviter l'échafaud en février 1794. Durant l'automne de 1793, la centralisation des pouvoirs se réalise peu à peu autour du Comité de salut public, mettant face à face les Montagnards et les hébertistes dans une surenchère révolutionnaire. Les uns et les autres s'appuient sur des journaux et des réseaux de correspondance avec les sociétés populaires, qui couvrent tout le pays et diffusent des mots d'ordre. L'effort national exige en effet de chacun, homme, femme, enfant, vieillard, l'implication dans la vie nationale jusqu'à, par exemple, récupérer le salpêtre des caves pour la fabrication de la poudre et faire de la délation patriotique un devoir :

chacun peut s'instituer garant de la vie politique dans une société qui se veut « régénérée ».

Dans le même temps, les armées étrangères avancent sur tous les fronts. Mayence, ville allemande qui avait été un moment l'exemple de la réussite française à convertir des populations étrangères, est obligée de capituler le 23 juillet 1793 ; Dunkerque est assiégée à la fin d'août ; les Espagnols franchissent la frontière et reçoivent l'aide d'habitants des Pyrénées orientales et occidentales ; l'amiral Hood est dans Toulon... Les fédéralistes sont suspectés partout, ainsi que les comploteurs ; les réseaux contre-révolutionnaires commencent à faire parler d'eux, notamment autour du comte d'Antraigues, soutenu par l'Espagne.

#### 📍 10. La lutte entre les factions (automne de 1793-printemps de 1794)

Cette extrême mobilisation des individus et de la société produit une concurrence des pouvoirs et des légitimités qui est poussée à son paroxysme dans l'hiver de 1793. La reine Marie-Antoinette est exécutée le 16 octobre ■, après un procès scandaleusement conduit par Hébert. En même temps, les principaux leaders girondins sont jugés et exécutés (24-31 octobre) pour satisfaire aux exigences des sans-culottes.

Sur le plan strictement militaire, la situation est redressée grâce à l'élan patriotique qui anime les troupes, à l'adoption d'une tactique de masse, qui combine l'emploi du nombre et l'usage de la baïonnette, enfin grâce à une professionnalisation constante des soldats, de plus en plus habitués aux manœuvres ; il convient d'ajouter qu'un contrôle politique permanent pèse sur les officiers. Les armées étrangères sont progressivement repoussées sur tous les fronts, sauf en Corse qui passe peu à peu sous tutelle anglaise. L'armée anglo-hanovrienne est battue à Hondschoote en septembre, les Autrichiens sont défaits à Wattignies en octobre, tandis que les Sardes et les Espagnols sont repoussés. Paradoxalement, ces succès exacerbent d'innombrables conflits de compétence entre les différentes institutions qui peuvent revendiquer leur légitimité ; il est possible de citer : les assemblées primaires des électeurs, transformées en sections, les comités de surveillance, les municipalités, les sociétés populaires, les administrations

départementales, les ministères, les comités de gouvernement, la Convention et les clubs, sans compter les armées et surtout les armées révolutionnaires.

La conduite de la guerre de Vendée est un des terrains sur lesquels ces rivalités provoquent des conséquences dramatiques. L'armée dite de Saumur, aux mains de généraux hébertistes, réussit même à éliminer les généraux appartenant aux courants rivaux, dantoniste et montagnard, notamment en faisant échouer une opération militaire dirigée par un général montagnard, qui aurait pu s'approprier l'écrasement des Vendéens. Cette défaite militaire calculée leur permet de centraliser tous les commandements et de disperser les Vendéens à la bataille de Cholet, le 17 octobre. La fuite de dizaines de milliers de Vendéens, menés par La Rochejaquelein, vers le port normand de Granville surprend pourtant tous les révolutionnaires et atténue les effets politiques du succès obtenu par les hébertistes, puisque le commandant en chef, le général L'Échelle, particulièrement incapable, accumule les défaites avant de se suicider. Si la position des armées républicaines est forte dans l'hiver 1793-1794, les forces de la contre-révolution restent menaçantes pour le pays. Les Vendéens, même après leur échec devant Granville, qu'ils n'ont pas pu investir (13-14 novembre 1793) et la défaite qu'ils subissent à Savenay (23 décembre), gardent une force réelle ; les hommes commandés par Charette ont pris l'île de Noirmoutier et peuvent espérer recevoir l'aide des Anglais ; des groupes continuent de parcourir la région située au sud de la Loire ; enfin, les bandes rurales de Mayenne et de Bretagne, qui vont bientôt être désignées sous le nom générique de « chouans », s'enhardissent et commencent à harceler les troupes républicaines. En outre, un ancien chef fédéraliste, Joseph de Puisaye, qui avait été battu militairement à Pacy par les troupes montagnardes, passe à l'opposition radicale en se proclamant chef chouan et en entreprenant de fédérer tous les insurgés. Son audace paie et, sauf dans le Morbihan, que Georges Cadoudal contrôle avec jalousie, son autorité est reconnue.

Une partie du personnel politique trouve son intérêt à la prolongation de la guerre, ce que Robespierre comprend à la fin de 1793, quand il prend

ses distances avec la répression et se pose en arbitre. Ce climat explique que, sous prétexte que la Convention veut réprimer les « brigands » de la Vendée, des militaires commettent les pires atrocités. Le commandant en chef des armées de l'Ouest, le général Turreau, ne fixe pas de limites claires à la désignation des adversaires à détruire, et le représentant en mission à Nantes, Carrier, couvre de son autorité une répression féroce menée par des groupes d'activistes, qui fusillent, noient, exécutent pêle-mêle « aristocrates », « modérés », « négociants », « Vendéens », « fanatiques », soit autant de catégories qui autorisent toutes sortes de pratiques violentes et incontrôlées.

Entre décembre 1793 et février 1794, plusieurs milliers de personnes sont ainsi mises à mort à Nantes, noyées ou fusillées ; plus de deux mille femmes sont exécutées à Angers, accusées de contre-révolution par un tribunal militaire aux méthodes particulièrement expéditives, et des dizaines de communes sont ravagées par le passage de colonnes incendiaires (les « colonnes infernales ») qui massacrent, volent et violent sans faire de distinction entre populations « blanches » et « bleues » dans un déni complet de réalisme politique. Des pratiques identiques sur le fond, mais à une échelle heureusement moindre, sont mises en œuvre à Lyon, où les exécutions collectives affectent près de mille sept cents personnes, ou à Toulon. À Nîmes, plus de trois mille sept cents personnes sont incarcérées – cent treize exécutées –, huit cents sont emprisonnées à Toulouse, dont une centaine est mise à mort. Les habitants de trois communes du Pays basque, suspectés de trahison en faveur de l'Espagne, sont déportés, tandis que trente à quarante mille Alsaciens s'enfuient en Allemagne pour échapper à la répression... Les mots d'ordre révolutionnaires justifient ces tueries et ces actes de violence, parce qu'ils ont donné l'habitude de stigmatiser les adversaires politiques, de les mettre hors la loi, avant de les mettre bientôt hors de l'humanité ; les journaux et les débats politiques n'ont pas cessé d'insister sur les menaces que représentent les différents courants contre-révolutionnaires ; les surenchères verbales permettent enfin à des activistes de couvrir leurs exactions.

Si la guerre de Vendée exaspère cette Terreur – baptisée Terreur

provinciale ou Première Terreur par les historiens –, cette situation affecte tout le pays et traduit l'importance prise par les hébertistes et les Montagnards les plus radicaux dans la conduite de la Révolution. Robespierre et ses amis vont progressivement entraver cette emprise. Dès le 21 novembre 1793, Robespierre condamne certes le fanatisme (ce qui vise les prêtres réfractaires), mais il condamne aussi l'athéisme, dénoncé comme contre-révolutionnaire, alors que la campagne de déchristianisation, orchestrée par les hébertistes mais soutenue par des groupes locaux, provoque la dévastation d'édifices religieux, la mise à mort de prêtres réfractaires et l'abdication de constitutionnels. En outre, Robespierre fait voter, le 8 décembre, la liberté des cultes. La loi reste théorique mais contredit le courant ultra-révolutionnaire et oblige quelques semaines plus tard Hébert à protester de sa foi en Jésus-Christ, « fondateur des sans-culottes ». Robespierre centralise progressivement autour de lui tous les pouvoirs et réussit à faire promulguer le 14 frimaire an II (4 décembre 1793) un décret qui proclame que la Convention est le centre unique de l'impulsion révolutionnaire, ce qui limite les initiatives locales. Un tournant majeur de l'histoire politique se réalise alors.

En janvier, Robespierre impose le culte de Joseph Bara, tué dans une médiocre échauffourée en Vendée, mais dont le jeune âge, treize ans, permet de discréditer les « martyrs de la liberté » défendus par les sans-culottes, et à propos desquels on peut toujours craindre d'apprendre des errements. Enfin, à la suite de la mission en province du jeune Jullien, envoyé personnel de Robespierre, le représentant en mission Carrier est dénoncé et rappelé à Paris au début de février. En janvier, Grégoire forge le néologisme « vandalisme » pour stigmatiser les destructions d'œuvres d'art entreprises par les sans-culottes. De façon plus ouverte, Camille Desmoulins mène une campagne farouche de dénonciation des hébertistes, accusés de corruption et de violences gratuites. Les demandes des sans-culottes sont satisfaites avec la publication des tarifs du « maximum », qui fixent le plafond du coût des denrées essentielles. Désormais, les sans-culottes sont contrôlés par la Convention alors que le gouvernement ne fait pas respecter les prix affichés.

Saisissant l'occasion d'affaires troubles liées à la liquidation de la Compagnie des Indes, dans laquelle se trouvent mêlés hébertistes et dantonistes ainsi que le mystérieux baron de Batz, contre-révolutionnaire et affairiste, Robespierre accuse les hébertistes de préparer un coup d'État et de favoriser un « complot de l'étranger ». Le thème est nouveau, il traduit un retournement important de la Révolution qui s'appuie de plus en plus sur un courant nationaliste. Hébert est envoyé à l'échafaud, le 24 mars 1794, avec ses amis, dont le général de l'armée révolutionnaire Ronsin et Anacharsis Cloots. La corruption des dantonistes, Danton et Fabre d'Églantine en tête, est le prétexte pris pour un autre procès, à la procédure irrégulière, qui rassemble les opposants à la politique de Terreur, comme Desmoulins, ou à Robespierre, comme le représentant Philippeaux. Ce groupe est guillotiné le 5 avril, donnant enfin la réalité du pouvoir aux membres du Comité de salut public proches de Robespierre, Saint-Just et Couthon, soutenus par les techniciens Carnot et Lindet, hostiles aux débordements de violences.

#### 📍 11. L'impossible arrêt de la Révolution (avril-juillet 1794)

La partie n'est pas gagnée pour autant. Les robespierristes, soucieux de conjuguer Terreur et vertu, doivent encore continuer la centralisation de la Révolution. Ils rappellent les représentants les plus radicaux comme Dartigoeyte ou Javogues, et suppriment progressivement toutes les commissions militaires et autres tribunaux d'exception qui échappent au contrôle parisien (la commission d'Orange, créée le 10 mai 1794, contre les mouvements du Midi, n'exerce qu'avec l'assentiment de Paris). La Convention et les Comités – parmi lesquels celui de salut public est prédominant – retrouvent toutes leurs prérogatives.

Cette ligne politique est illustrée au printemps de 1794 par la proclamation de Saint-Just assurant que le « bonheur est une idée neuve en Europe », et par les décrets qui accélèrent et radicalisent la Révolution. Dans un ensemble disparate, les biens des émigrés sont redistribués aux plus démunis, dans le cadre de la réorganisation de la Bienfaisance nationale ; la Convention reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme le 7 mai, et le 8 juin, Robespierre préside une fête

pour inaugurer ce nouveau culte ; le Tribunal révolutionnaire de Paris concentre le pouvoir judiciaire extraordinaire, et, le 10 juin 1794, la loi dite de Prairial renforce la rapidité des jugements à l'encontre des « vrais ennemis de la Révolution », catégorie qui amalgame les traîtres, les accapareurs, les défaitistes, les fédéralistes et qui correspond à la conviction exprimée par certains révolutionnaires, qu'en Révolution il n'existe que des « patriotes » et des « aristocrates ». Les procédures sont réduites au minimum – les juges prononçant la mort ou l'acquittement – si bien que la Grande Terreur, conduite à Paris, provoque la mort de plus de mille quatre cents personnes dans les semaines qui suivent, alors que la Terreur provinciale s'achève et que les victoires militaires garantissent les frontières. La représentation nationale est dorénavant clairement incarnée par la Convention et par les comités, excluant toute autre légitimité politique possible.

La période est marquée par un rapport particulier à la politique, qui restera durablement dans les mémoires. La politique se confond alors avec la morale : aucune distance n'est introduite entre les individus et leurs actes, rendant les intentions coupables au même titre que les réalisations ; aucune circonstance atténuante n'est prise en considération. La procédure et la désignation des juges ne relèvent que de critères politiques. Le résultat le plus tangible est le gonflement de la définition de la contre-révolution par des rubriques disparates, allant jusqu'à englober les patois devenus signes « féodaux », et à étendre encore les catégories d'adversaires de la Révolution qu'il convient d'exclure. La brutalité de la lutte politique née au fil des antagonismes entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires, et qui a poussé les premiers dans une surenchère permanente, aboutit au printemps de 1794 à assimiler le devenir de la Révolution à l'histoire même de l'humanité tout entière et à dénier la qualité d'hommes aux membres des groupes désignés comme adversaires. Ainsi, à la suite de la déclaration du 26 mai 1794, les prisonniers de guerre anglais et hanovriens doivent-ils être mis à mort parce que ces sujets du roi d'Angleterre, engagés irrémédiablement dans la contre-révolution, sont accusés d'avoir trahi l'image de terre de la liberté que l'Angleterre avait incarnée depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Envisager l'histoire d'une façon si radicale ne peut qu'entraîner des désillusions chez les révolutionnaires les plus convaincus, qui voient




comme des reniements les réticences à les suivre et qui assimilent dorénavant le salut de la nation française à celui de la Révolution elle-même, jetant de la sorte les bases d'un nationalisme républicain qui durera plus d'un siècle.

La rigueur moralisatrice, exercée par un groupe d'hommes de plus en plus réduit, va se heurter à des oppositions de plus en plus diverses et vigoureuses. Une telle centralisation extrême rompt définitivement l'unité entre les révolutionnaires. Les sans-culottes ont perdu leur autonomie politique et ne peuvent plus intervenir dans le débat ; leur mécontentement s'accroît encore lorsque, parallèlement au maximum des prix, un maximum des salaires est décidé le 5 juillet. Les terroristes rappelés à Paris et les modérés craignent pour leur vie ; les membres du Comité de sûreté générale souffrent de la diminution de leurs compétences au profit du Comité de salut public ; ce dernier est divisé entre le triumvirat (Robespierre, Saint-Just et Couthon), surtout politiques et les gestionnaires de l'État (Carnot et Lindet, entre autres). Dans le même temps, si les victoires militaires sur les frontières rendent la Terreur moins urgente, puisque les troupes françaises entrent en Belgique, notamment après leur succès dans la bataille de Fleurus le 26 juin, à l'intérieur, au contraire, les mesures terroristes ont montré leur inefficacité et, après le printemps de 1794, les armées royalistes sont bien implantées. Charette et Stofflet, notamment, possèdent de véritables sanctuaires, à l'instar de certains chefs chouans, qui organisent des coups de main à partir de zones forestières. L'Ouest rural, dévasté par la guerre civile, échappe ainsi à l'administration révolutionnaire, dont les principaux membres, issus des courants girondins, ont souffert de la période terroriste.

La mise en place de la Grande Terreur a été décidée en partie à cause d'attentats manqués visant Robespierre et Collot d'Herbois. Le poids considérable pris par Robespierre dans tous les domaines de la vie publique devient insupportable à ses rivaux, qui l'accusent d'ambitions personnelles. Les membres du Comité de sûreté générale le discréditent en propageant des rumeurs qui font craindre qu'il ne veuille décimer les rangs de la Convention – déjà clairsemés – ou devenir roi ou encore s'imposer

comme le grand prêtre de l'Être suprême : il est alors accusé de menées contre-révolutionnaires. La politique de Robespierre, qui pour l'essentiel a consisté en une volonté d'instaurer une révolution fidèle à ses principes, en supprimant les déviations imposées par les profiteurs ou en combattant la politique inspirée par des révolutionnaires plus modérés, bute sur les inimitiés et sur les envies de revanche.

Pendant plusieurs semaines, Robespierre se tient en retrait de la scène politique. Cela permet la constitution d'un groupe d'opposants, qui contrôle l'opinion et qu'il affronte, le 8 thermidor, lorsqu'il réclame de nouvelles exécutions, y compris de membres de la Convention. Mis en minorité le 9 thermidor (27 juillet 1794), il est décrété d'accusation. Après une échauffourée à l'Hôtel de Ville, où il se réfugie avec ses amis sans recevoir un véritable soutien populaire, il est blessé , emprisonné et guillotiné le 10 thermidor (28 juillet). À la suite des informations adressées par les Conventionnels vainqueurs, les clubs saluent la fin du « tyran ».

#### 12. La réaction thermidorienne (août 1794-mai 1795)

La Convention, qui détient le pouvoir après Thermidor, s'appuie sur un regroupement d'anciens terroristes, de Montagnards gestionnaires, de modérés, bientôt rejoints par les anciens Girondins amnistiés, sortis de la clandestinité. Cet assemblage hétéroclite possède plusieurs atouts. Il hérite du fruit des efforts centralisateurs de Robespierre et n'a plus de rivaux institutionnels dans le pays ; il a pris le commandement des forces armées, ce que n'avaient pas réussi à faire les assemblées précédentes ; enfin, il a pour objectif prioritaire de consolider ce qui a été acquis. Cependant, ses handicaps sont réels. Il doit affronter les multiples désirs de revanche que la Terreur a suscités ; il est confronté à une situation économique et sociale difficile, ainsi qu'à une désillusion née du cours de la Révolution.

Dans l'immédiat, les Thermidoriens jettent les bases de ce qui va être la légende noire de Robespierre, dépeint sous les traits les plus horribles et accusé d'avoir voulu « dépeupler » la France. Les crimes commis par les représentants en mission lors de la Première Terreur lui sont imputés, même lorsqu'il les avait récusés. Le comble est atteint à l'automne de 1794,

lorsque Carrier est mis en jugement pour son action à Nantes, condamné à mort et exécuté en décembre, à l'issue d'un procès suivi par l'opinion publique. Son action est associée à la politique de Robespierre, qu'il avait pourtant combattue. Les hommes au pouvoir laissent proliférer les discours de dénonciation portant sur les excès antérieurs pour les imputer aux seuls robespierristes et s'en disculper. Par ailleurs, Grégoire se distingue particulièrement en relançant la dénonciation des « vandales », et en publiant la liste des monuments et des objets détruits ainsi que celle des savants exécutés.

Cette tactique s'avère rapidement incontrôlable. Alors que l'hiver 1794-1795 est particulièrement rigoureux, tout le système économique s'effondre avec la fin de toute intervention économique (abolition du maximum le 24 décembre 1794) et la dépréciation de l'assignat qui en découle. Les marchés urbains sont mal approvisionnés, et les prix flambent, aggravant les disparités sociales entre petites classes urbaines et profiteurs de la Révolution. L'affaiblissement du contrôle politique profite ensuite au culte catholique : dans tout le pays, des manifestations réclament la réouverture des églises, tandis que les prêtres réfractaires sortent de la clandestinité ou regagnent la France et que, notamment dans l'Ouest, les sépultures des victimes de la Terreur deviennent spontanément des buts de pèlerinage. Depuis leurs lieux d'émigration, les évêques renouent des liens plus étroits avec leur clergé redevenu actif. L'incertitude politique et la présence de bandes armées dans les campagnes expliquent un essor prodigieux de la criminalité, mêlant les « brigands royaux » avec les pillards et les « chauffeurs », notamment la bande d'Orgères.

La réaction sociale est menée dans les villes par des groupes de jeunes gens, les « muscadins » (« incroyables » et « merveilleuses ») – deux à trois mille à Paris, mais toutes les grandes villes sont concernées –, qui affichent leur refus de la Terreur et de la Révolution par leurs tenues vestimentaires et leur mode de vie. Leurs habits portent dix-sept boutons de nacre pour évoquer Louis XVII ; un collet noir autour du cou rappelle la mort de Louis XVI ; contre la rigueur révolutionnaire, les cheveux sont frisés et flottants, et les femmes portent des tenues savamment déshabillées,

blanches et vaporeuses. Leurs interventions publiques, nombreuses, sont violentes. Formant des groupes armés de gourdins plombés, chantant *Le Réveil du peuple*, lisant des journaux qui contestent la Révolution, comme *La Quotidienne*, ils s'opposent aux partisans de la Révolution – reconnaissables à leur habillement –, appelés « buveurs de sang » ou « septembriseurs » (en rappel des massacres de septembre 1792), qui sont battus, arrêtés et jetés en prison, voire assassinés.

La réaction la plus grave se produit dans la vallée du Rhône et le Sud-Est, où les autorités, issues des rangs modérés et parfois protestants, préfèrent détourner la rancune populaire sur les anciens terroristes pour éviter d'en faire elles-mêmes les frais (le maire de Lyon offre un bon exemple de cette tactique). Si bien que d'innombrables actes de violence sont commis, allant de l'insulte à l'assassinat de prisonniers, en passant par des pillages, des emprisonnements et des lapidations. Les « terroristes » sont pourchassés ; ces actions causent une centaine de morts à Marseille ou à Avignon, une soixantaine à Aix... plus de deux mille morts au total. À Lyon, en mai 1795, plus d'une centaine d'anciens terroristes et de Jacobins emprisonnés sont massacrés par la foule sans que les autorités locales réagissent. Les réactions paysannes, les vengeances populaires et les actions contre-révolutionnaires se mêlent et sont exploitées par les contre-révolutionnaires activistes. Des bandes (compagnons de Jéhu, les Triqueurs...), dont la composition et l'orientation demeurent mal connues, participent à ces exactions. Ces mises à mort sont accompagnées parfois de charivaris ou de farandoles, participant aux luttes communautaires, et visent souvent des voisins détestés depuis l'époque jacobine. Cette dimension communautaire donne les limites de la Terreur blanche, qui reste une explosion sans retombée politique réelle, malgré les efforts des royalistes, illustrés par l'agent anglais Wickham qui, depuis la Suisse, a établi à Lyon une agence de propagande pour recruter des contre-révolutionnaires (Imbert-Colomès, le marquis de Bésignan...) et préparer une nouvelle insurrection avec l'aide de Précý.

Cette place prise par les opposants à la Révolution est favorisée par la politique de conciliation envers les royalistes modérés mise en œuvre à la

fin de 1794 et qui aboutit à la signature du traité de La Jaunaye le 17 février 1795 avec Charette, puis à des traités avec les chouans (20 avril 1795) et enfin avec Stofflet (2 mai 1795). Toutefois, la République ne tire pas véritablement avantage de cette politique. Le territoire contrôlé par Charette devient en effet une véritable enclave d'Ancien Régime, avec son armée soldée par l'État et ses églises rouvertes. Dans tout l'Ouest, la paix reste fragile et l'insécurité demeure, les chouans n'ayant pas rendu leurs armes. De nombreuses municipalités rurales sont tenues par des partisans de la royauté et, en Mayenne, les chouans mènent une guerre du contrôle des vivres contre les villes.

La logique révolutionnaire est cependant irrémédiablement épuisée, lorsque, contre les réclamations populaires appuyées par l'aile gauche de la Convention réunie derrière les « Crêtois », les Montagnards irréductibles (le mot est inspiré de la « crête » qui désigne la partie la plus haute de l'ancienne Montagne dans l'Assemblée), la Convention envoie l'armée et les muscadins réprimer les sans-culottes insurgés le 1<sup>er</sup> avril (12 germinal an III) puis le 20 mai 1795 (1<sup>er</sup> prairial an III). Cette dernière journée révolutionnaire parisienne, qui voit le sang couler, est suivie de la répression des militants sans-culottes et d'anciens Montagnards (six d'entre eux, arrêtés, se suicident en prison, devenant les « martyrs de Prairial », d'autres, comme Vadier ou Barère, échappent à la déportation et s'exilent). La Convention essaie ainsi de gouverner au centre.

### 📍 13. La stabilisation impossible (mai 1795-février 1796)

Alors que le pays est gagné par un royalisme diffus, les partisans de la monarchie sont paradoxalement renforcés par l'annonce de la mort en prison du jeune Louis XVII, le 8 juin 1795. Le comte de Provence devient Louis XVIII, et surtout les émigrés obtiennent de représenter légitimement la monarchie française, ce qu'ils n'avaient pas pu réussir jusque-là. Cependant, Louis XVIII met aussitôt son pouvoir à l'épreuve en lançant une proclamation depuis Vérone, qui préconise le retour à la monarchie absolue, présente la Révolution comme la trahison du devoir divin et fait de Louis XVI un martyr. Il prend le contre-pied des royalistes modérés qui estiment possible d'opérer le retour à la monarchie par des élections et

s'oppose ainsi à Mallet du Pan, qui recommandait l'amnistie et le pardon.

De leur côté, les Conventionnels proposent une sortie de la Révolution en élaborant une nouvelle Constitution, adoptée le 22 août 1795 (5 fructidor an III), qui s'appuie sur les citoyens propriétaires et introduit la notion de « devoirs » à côté des « droits » de la Déclaration initiale. Ils rétablissent le suffrage censitaire, instaurent le bicamérisme (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens) et confient le pouvoir exécutif à un Directoire de cinq membres, soit un système qui interdit, théoriquement, le retour aux pratiques extraordinaires de la Terreur et garantit les principes libéraux. Par référendum, le pays approuve cette Constitution, affaiblissant d'autant la position des royalistes, alors que certains États étrangers abandonnent la lutte : la Prusse le 5 avril, la Hollande le 16 mai, l'Espagne le 22 juillet signent des traités de paix avec la France, laissant en guerre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre.

Malgré ce changement dans les forces en présence, une expédition militaire est menée le 27 juin 1795, à Quiberon, où la flotte britannique débarque deux divisions commandées par le comte émigré d'Hervilly et le chef chouan, ancien fédéraliste, Puisaye ; ces hommes sont rejoints par quinze mille chouans venus de toute la Bretagne. Après des victoires faciles, ces troupes hétéroclites (elles rassemblent des émigrés et des soldats français sortis des pontons anglais), affaiblies par les rivalités entre leurs chefs (d'Hervilly représente les princes, Puisaye la contre-révolution modérée) et par la méfiance entre émigrés et chouans, sont assiégées, puis écrasées par Hoche (20-21 juillet 1795), qui ne dispose pourtant que de moyens limités et entretient de mauvais rapports avec la population bretonne. Les « blancs » perdent entre huit cents et mille deux cents soldats, morts au combat ou noyés, alors que plus de six mille autres sont faits prisonniers. Dans une visée tactique – détacher les royalistes français des émigrés –, plus de deux mille chouans capturés sont libérés, puis plus de trois mille autres sont acquittés, tandis que sept cent cinquante prisonniers, dont six cent vingt-huit émigrés, sont condamnés à mort et exécutés, causant un grave traumatisme dans l'émigration. La répression conduite pour partie par Tallien lui permet de se démarquer du courant

royaliste, dont il s'était rapproché.

Le sort du régime se joue cependant à Paris. Les Thermidoriens avaient imposé, en août, que les deux tiers des députés issus de la Convention soient repris. Contre ce décret dit des deux tiers, une campagne de presse très virulente se déclenche, notamment à Paris. L'affrontement entre royalistes et républicains se produit enfin le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) pour décider du sort du pays. Certes, vingt-cinq mille personnes composent les rangs royalistes, mais huit mille seulement attaquent les Tuileries ; en face, Barras dispose de six mille hommes disciplinés ainsi que de l'artillerie commandée par Bonaparte, qui empêche toute arrivée de renforts royalistes. Si deux cents à trois cents morts sont dénombrés de chaque côté à la fin de la journée, les Conventionnels gardent malgré tout le pouvoir. Pour préserver le compromis politique entre droite et républicains, la répression demeure limitée, mais les villes sont dirigées par les représentants républicains, qui chassent les muscadins et réinstallent une politique républicaine. L'armée vient de sauver le régime une nouvelle fois, après la répression des insurrections populaires.

Lors des élections, qui ont lieu du 12 au 21 octobre, cent cinquante-huit députés monarchistes, essentiellement des libéraux, sont élus. Le succès royaliste, même inefficace politiquement, est indéniable, et il montre que de très nombreuses régions françaises (tout l'Ouest, la vallée du Rhône et la bordure orientale du Massif central) constituent des bastions de droite.

L'épisode de Quiberon a marqué la reprise de la guerre dans les campagnes de l'Ouest. Les chouans ont montré qu'ils avaient gardé leur force mobilisatrice, ils reprennent ensuite leur politique de terreur dans les campagnes et gardent des liens étroits avec l'Angleterre ; au sud de la Loire, Charette reprend les hostilités et est intronisé lieutenant général du royaume par Louis XVIII. Les républicains sont harcelés ainsi durant tout l'hiver 1795-1796, d'autant que Stofflet rejoint ses amis politiques et que Puisaye fédère toutes les armées contre-révolutionnaires, celle de Cadoudal exceptée, pour mettre sur pied une grande opération militaire. Pourtant, l'équilibre des forces penche peu à peu en faveur des

républicains, ne serait-ce que parce que l'objectif contre-révolutionnaire est dorénavant politique et que l'élan populaire de 1793 manque, les effectifs des troupes chouannes annoncés par les chefs n'existant souvent que sur le papier.

Hoche adopte une politique de fermeté envers les chefs et de conciliation envers les ruraux, limite la chouannerie et isole les chefs vendéens. Il est aidé involontairement par le comte d'Artois, qui, après un mois passé sur l'île d'Yeu, refuse de commander les armées de Charette. Celui-ci, capturé en mars 1796, est fusillé le 29. Stofflet, victime d'une trahison, a été pris et fusillé à Angers, le 25 février 1796. Les principaux chefs royalistes de l'Ouest se soumettent ensuite. Restent de petites insurrections, au sud de la Sarthe, dans le bas Berry et le Sancerrois, immédiatement réprimées au printemps de 1796. La situation politique est rétablie au profit du nouveau régime, même si le Sud-Est garde son organisation contre-révolutionnaire, autour du comte de Précý, qui supervise une armée royaliste de l'intérieur, divisée en dix compagnies. La contre-révolution politique n'arrive plus à capter à son profit le mécontentement populaire.

#### @ 14. La course au pouvoir (1796-1798)

À partir de 1795, le pays s'engage dans une réorganisation générale. Un système scolaire pyramidal est installé : les départements sont dotés d'écoles centrales (24 février 1795), elles-mêmes chapeautées par les grandes écoles créées l'année précédente (de santé, des arts et métiers, des travaux publics – future polytechnique – et normale), et enfin par l'Institut national (25 octobre 1795), qui couronne le tout. L'ensemble s'inscrit dans une vision libérale et rationnelle, mais ne s'adresse qu'aux minorités urbaines favorisées. La réorganisation du système sanitaire va dans le même sens, réinstallant les hospices civils et les hôpitaux, mais sans leur redonner leurs propriétés perdues, ce qui ne leur permet pas de faire face à la montée de la misère, conséquence d'une réorganisation économique qui passe par un assainissement drastique.

L'assignat a perdu toute valeur, et les impôts ne rentrent plus. Par la loi



du 18 mars 1796, les assignats sont remplacés par les mandats territoriaux qui sont eux-mêmes démonétisés un an plus tard (4 février 1797), entraînant le Directoire dans des opérations financières complexes : emprunt auprès du bey d'Alger ou de commerçants allemands ; avances des fournisseurs militaires ; tractations scandaleuses avec la Compagnie Dijon, qui avance des fonds à la fin de 1796. Les rentiers sont ruinés, et les spéculateurs favorisés. L'économie est désorganisée, même si l'année 1796 voit le retour de bonnes récoltes, permettant la relance de l'industrie et du commerce. Le résultat le plus manifeste est l'accroissement des écarts sociaux, ce qui démoralise les groupes populaires.

Dans ce contexte, les anciens Jacobins se regroupent, notamment autour de Gracchus Babeuf qui, après avoir contribué, avec d'autres, à enraciner la légende antirobespierriste, reconstitue un parti « plébéien », pour lequel il écrit un manifeste (le *Manifeste des plébéiens*, 30 novembre 1795) réclamant l'égalité sociale. Il crée ainsi un « comité insurrecteur », appelé aussi Directoire secret de salut public, en liaison avec les démocrates du club du Panthéon. En avril 1796, un parti politique prend forme, mais la police, qui a infiltré le mouvement, arrête Babeuf le 10 mai 1796. Ses partisans, manipulés par la police, tentent de soulever l'armée contre le Directoire les 9 et 10 septembre (complot militaire du camp de Grenelle). La conjonction des deux affaires, qui sera qualifiée de conjuration des Égaux, permet de réprimer violemment la gauche républicaine, et Babeuf est fusillé le 27 mai 1797. Le centre et les monarchistes constitutionnels peuvent alors se retrouver autour de Carnot en excluant les extrêmes, puisque, face au Directoire qui est perçu comme une force de stabilité, la contre-révolution apparaît comme une nouvelle révolution et non plus comme un retour à l'ordre.

Ainsi, alors que la contre-révolution armée semble sans avenir, Louis XVIII, qui réside à Vérone, est contraint de fuir vers l'est, pourchassé par les troupes françaises, qui sont victorieuses des combats contre Autrichiens et Russes. Profitant de cette situation, les modérés organisent un groupe de pression, le club de Clichy, animé par le député Dandré. Ce club, qui attire beaucoup de révolutionnaires modérés et séduit Carnot,

couvre des activités plus contre-révolutionnaires autour d'un « comité secret », qui a pour but de quadriller tout le pays. La place tenue par les conspirateurs et les « réseaux de correspondance » qui mêlent renseignement et action politique, est devenue considérable à cette époque, marquant une différence importante avec les pratiques politiques antérieures. Le principal réseau lié à Louis XVIII est l'agence de Souabe, qui s'appuie sur les contre-révolutionnaires Précý, Imbert-Colomès, attire à elle le général Pichegru et agite l'Est et le Sud-Est. Artois dirige plutôt des réseaux qui contrôlent l'Ouest et les chouanneries. De son côté, l'infatigable conspirateur d'Antraigues organise son propre système entre l'Italie et l'Espagne.

Enfin l'agence de Paris (dite aussi la Manufacture), dirigée par Lemaître jusqu'à l'été de 1795 et par les abbés Brottier et La Marre ensuite, demeure partagée entre le roi et son frère ; aidée par l'Angleterre, elle dispose de tout un réseau d'espions et de correspondants, qui échangent lettres, argent et informations, et diffusent les nouvelles royalistes. Pour gagner l'opinion publique avant les élections de l'an V, la Manufacture fonde, durant l'été de 1796, les Amis de l'ordre. Ces associations légales masquent des activistes clandestins qui forment un noyau dur, le parti des Fidèles (plus tard les Fils légitimes). Celui-ci prépare le retour à la monarchie par une activité secrète, et est très efficace dans le Sud-Ouest notamment. Dans l'Ouest, la chouannerie demeure une force potentielle, rejointe par de jeunes nobles qui viennent encadrer les ruraux mécontents.

Le débat intellectuel est redevenu vif, entre les partisans libéraux du Directoire, tel Benjamin Constant, et les tenants de la monarchie, comme Mallet du Pan ; dans le même temps, la guerre se poursuit contre l'Angleterre – la France envoie, en décembre 1796, une expédition sous le commandement de Hoche en Irlande – et contre l'Autriche, dont les armées sont attaquées victorieusement en Italie, à partir d'avril 1796, par le jeune général Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie depuis le 2 mars. Celui-ci mène une guerre de conquête qui repousse les Autrichiens dans le Tyrol, au point de contraindre l'empereur à signer des « préliminaires » de paix à Leoben, le 18 avril 1797, puis le 18 octobre 1797

la paix au traité de Campoformio. Les succès militaires de Bonaparte assurent des rentrées d'argent au Directoire, mais son indépendance montre la faiblesse du régime, à la merci d'un coup de force. La preuve en est donnée lorsque les royalistes échouent de justesse, en janvier 1797, à contrôler l'État. Louis XVIII, qui ne voulait pas accéder au pouvoir par la voie électorale, a d'abord soutenu les tentatives de complot des chefs chouans, sarthois et normand, Guyon de Rochecotte et Frotté, mais en vain. En mars 1797, les royalistes obtiennent, à nouveau, avec trois cent trente députés, un succès électoral important, qui leur donne la prééminence dans les deux assemblées ; la présidence des Cinq-Cents va au général Pichegru, passé au royalisme, et celle des Anciens à Barbé-Marbois, tandis que l'ancien ambassadeur Barthélemy est désigné comme cinquième directeur face à trois directeurs républicains, Barras, Reubell et La Révellière-Lépeaux, avec Carnot au centre. Mais leurs divisions leur interdisent de s'emparer du pouvoir. Les républicains, soudés autour des trois directeurs et effrayés par l'ampleur du mouvement contre-révolutionnaire, organisent un coup d'État, le 4 septembre (18 fructidor an V), avec l'appui de l'armée d'Italie, commandée par Bonaparte qui a envoyé son adjoint Augereau à Paris. Cinquante-trois députés et les directeurs Barthélemy et Carnot sont destitués et envoyés en déportation – ce dernier, averti, réussit à se cacher. Au total, en comptant les députés dont l'élection est cassée, les Conseils perdent cent soixante-dix-sept députés.

La position du Directoire est donc confortée in extremis par la répression qu'il dirige contre tous ses adversaires (royalistes, émigrés, prêtres). La lutte contre l'Église reprend, y compris contre l'Église constitutionnelle. Même le culte révolutionnaire de la théophilanthropie, lancé au début de 1797 par le directeur La Révellière-Lépeaux, se heurte à l'anticléricisme de ses collègues, qui déportent les prêtres réfractaires, surtout en Belgique (assujettie aux lois françaises et jusque-là peu soumise à la répression) et instaurent un culte décadaire (4 août 1798), marqué par des cérémonies civiques les jours du décadi – jour de repos qui remplace le dimanche au terme d'une décade. Cependant, ces tentatives butent sur la résistance du catholicisme dans toutes les couches sociales.

Dans ce mouvement de balancier qui amène le Directoire à se défendre contre ses adversaires à gauche et à droite, l'année 1798 le met dans l'obligation de s'éloigner à nouveau des néo-Jacobins, qui ont profité du coup d'État du 18 fructidor et qui ont pu reconstituer leurs clubs. Des mesures administratives sont prises contre eux lors des élections (loi du 22 floréal an VI, 11 mai 1798), autorisant les Conseils à choisir entre deux élus en cas de double désignation. Dans la moitié des départements, des Jacobins sont ainsi « floréalisés », c'est-à-dire élus et refusés ; mais si les oppositions sont contenues par ces artifices, le régime est complètement discrédité, alors que la crise économique est à nouveau menaçante, que le déficit est galopant, que la corruption de certains ministres est avérée. Le tout débouche sur une banqueroute de l'État (30 septembre 1797), qui ampute la dette nationale des deux tiers. L'État réinstalle les octrois, invente de nouveaux impôts, sur les portes et les fenêtres (24 novembre 1798), et les fait recouvrer par la gendarmerie, renouant ainsi avec les usages de la monarchie ! Si les contre-révolutionnaires marquent le pas au niveau national, l'agitation royaliste renaît pourtant dans la vallée du Rhône et dans l'Ouest, les feuilles royalistes ont retrouvé un public, et les penseurs de la contre-révolution sont désormais reconnus. La menace royaliste pèse d'autant plus qu'elle est liée à la reprise de la guerre.

#### @ 15. La guerre européenne et Brumaire (1797-1799)

Par la paix de Campoformio, qui accorde la Lombardie et la Belgique à la France, l'Autriche reconnaît les « républiques sœurs », cisalpine et ligurienne, dans le nord de l'Italie. Bonaparte garde les îles ioniennes, laissant Venise à l'Autriche. La conquête militaire se poursuit en Italie, les États du pape et le royaume de Naples deviennent respectivement la République romaine (février 1798) et la République parthénopéenne (janvier 1799), de la même manière que la Suisse est transformée en République helvétique (février 1798) et la Hollande en République batave (janvier 1798). Ces prises de possession sont rendues possibles par les « patriotes » locaux qui adhèrent au projet révolutionnaire, mais elles nécessitent rapidement la force pour être garanties contre les multiples mécontentements, sociaux, nationalistes et religieux, que l'occupation française suscite dans tous ces États. Les troupes françaises sont ainsi

contraintes de se défendre sur tous les fronts, d'autant que l'Angleterre profite de la situation pour renforcer la guerre de course sur mer, où elle est régulièrement victorieuse. En outre, pendant cette guerre maritime, les corsaires français adoptent une tactique si peu prudente envers les neutres que la France et les États-Unis sont dans un état de quasi-guerre. À Saint-Domingue cependant, les Français chassent les Anglais et les Espagnols, avec l'aide de Toussaint Louverture, mais celui-ci proclamera rapidement l'indépendance de l'île.

L'Angleterre reste l'ennemi le plus dangereux. Directement contre elle, le Directoire envoie une seconde expédition, qui échoue en octobre 1798, pour essayer d'envahir l'Irlande, dont le catholicisme permet d'espérer un soulèvement contre les envahisseurs anglais. Également pour affaiblir l'Angleterre, mais indirectement (afin de lui couper la route des Indes), et aussi pour établir sa notoriété en France, Bonaparte entreprend, le 19 mai 1798, une expédition en Égypte<sup>■</sup>. Mais après des succès initiaux (bataille des Pyramides le 21 juillet 1798), qui lui permettent de se poser en libérateur des Égyptiens, son expédition est bloquée à la suite de la destruction de la flotte par l'amiral anglais Nelson<sup>■</sup> à la bataille d'Aboukir (1<sup>er</sup> août) et de la contre-attaque terrestre des Turcs. Les Français se trouvent ainsi en difficulté partout, d'autant que l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastatt, le 28 avril 1799, où se menaient des négociations avec l'Autriche et la Prusse, prélude à la reprise générale des combats, menée par une nouvelle coalition, dans laquelle la Turquie rejoint l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et Naples. En Belgique, une brutale et rapide « guerre des paysans » doit être réprimée ; en Suisse, les ruraux catholiques des cantons les plus anciens mènent une guerre d'embuscade ; en Calabre, des insurgés dirigés, au nom de la « vraie foi » par le cardinal Ruffo chassent progressivement les Français (de février à juillet 1799), qui perdent Naples, assiégée sur mer par l'amiral Nelson ; dans toute l'Italie, insurrections et coups de main tiennent en alerte les troupes. En Hollande, les troupes anglaises débarquent au Helder (27 août 1799), les Russes et les Autrichiens marchent vers la Suisse.

En France même, la contre-révolution renoue avec le brigandage et se

réorganise autour d'instituts philanthropiques ayant un « visiteur », nommé par le roi. Chaque visiteur est à la tête d'un des quatre arrondissements du Midi et contrôle un système clandestin pyramidal. La noblesse a repris en main la contre-révolution, et des contacts sont noués avec les souverains étrangers pour organiser une grande offensive concertée. Cet effort débouche sur une agitation de bandes plus ou moins indépendantes, dans l'Ouest où de l'argent, des armes et des émigrés sont débarqués par des bateaux anglais, dans le Bordelais et tout le Sud-Ouest, enfin dans la vallée du Rhône, où un brigandage « chouan » s'installe, qui durera jusqu'en 1800. L'offensive générale est décidée pour septembre 1799, alors que l'armée française marque le pas. Mais la coordination des soulèvements n'étant pas correctement assurée, l'attaque de Toulouse, administrée par les Jacobins, les 5 et 6 août 1799 est un fiasco ; si les insurgés soulèvent la campagne, ils sont défaits le 20 août à Montréjeau, laissant derrière eux plusieurs milliers de morts.

Le général Brune repousse le débarquement anglo-russe en Hollande en septembre-octobre, obligeant les Anglo-Russes à l'évacuer le 18 octobre (capitulation d'Alkmaar) ; le coup de main anglais sur Ostende échoue ; les armées russe et autrichienne sont repoussées à Zurich du 25 au 27 septembre par Masséna ; dans la seconde quinzaine d'octobre, les armées royalistes investissent pour une nuit les principales villes de l'Ouest (Le Mans, Nantes...), mais n'empêchent pas les armées républicaines de garder le contrôle de la région. Entre novembre 1799 et février 1800, les chouans sont obligés de se soumettre, tandis que, pour faire un exemple, Frotté est fusillé. La guerre se termine dans de filandreuses négociations. Son effet le plus immédiat aura été de faire réapparaître des revendications jacobines, contribuant ainsi au coup d'État des 18 et 19 brumaire.

En mai 1799, à la succession de l'un des directeurs est proposé Sieyès, hostile aux institutions existantes et partisan de réformes. Une révolution de palais chasse les trois directeurs encore attachés à la Constitution pour les remplacer par des proches de Sieyès, en prairial an VII (juin 1799). Celui-ci pense que seul un coup d'État peut entraîner la modification de la Constitution. Il a besoin de l'armée et profite du retour en

France de Bonaparte, le 9 octobre 1799, qui a abandonné son armée en Égypte pour saisir les opportunités politiques. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), par une succession de manipulations, les Conseils quittent Paris pour Saint-Cloud, pendant que l'exécutif démissionne. Le 19 brumaire, Bonaparte, protégé par ses hommes et aidé par son frère Lucien, président du Conseil des Cinq-Cents, chasse les députés et prend le pouvoir. Le Directoire est remplacé par un exécutif de trois membres, les « consuls ». Bonaparte est le premier d'entre eux.

#### @ 16. Un bilan complexe

Le pays sort transformé de la Révolution ; la brutalité des mutations et le brassage des populations ont cimenté son unité autour des idées politiques, des symboles et des souvenirs qui créent les conditions de la vie française du siècle suivant.

L'hémorragie résultant des tueries, des émigrations et des guerres paraît compensée par le maintien de la croissance démographique après 1795 – sauf dans certaines régions –, aidée par la forte proportion de jeunes. Les femmes ont peu profité de cette décennie : exclues de tout suffrage, considérées comme politiquement et socialement mineures, elles ont en outre souffert des guerres civiles et extérieures. Les avantages qui seront apportés ultérieurement par les lois ne compensent pas les inconvénients provoqués dans l'immédiat, et notamment le recul de leur statut ordinaire dans la communauté. Le clergé a été très durement affecté, et ses propriétés ont disparu ; la noblesse est, paradoxalement, devenue un milieu fermé, distinct du reste de la société, mais elle n'a pas perdu tout pouvoir économique, et a même parfois renforcé son prestige ; enfin, la bourgeoisie – ensemble très hétérogène – s'est renforcée et diversifiée, économiquement et politiquement. Les paysans ont traversé la période de façon très inégale : une minorité d'entre eux sort enrichie et capable d'intervenir dans les échanges commerciaux, mais le sort de la majorité a peu changé ; il est même aggravé par la liberté d'entreprendre (qui crée des tensions autour des biens communaux) et par l'égalité successorale. Ces innovations rompent les solidarités communautaires et familiales. Globalement, l'expérience monétaire (remplacement du numéraire par le

papier-monnaie) a apuré l'endettement de l'État, au prix du malheur des plus pauvres et des rentiers.

La dimension politique marque toutes les activités culturelles, qui se diversifient prodigieusement et connaissent une large diffusion dans les années 1789 à 1792, puisque toutes les censures ont disparu ; par la suite, elles seront progressivement rétablies. Tous les arts sont, à un moment ou un autre, mobilisés dans les luttes, si bien que les destructions importantes effectuées dans le domaine culturel doivent être mises en parallèle avec la réaction de conservation qui s'est manifestée et avec les créations qui renouvellent tous les domaines. L'opinion publique est désormais organisée autour de nombreux symboles politiques (la division droite-gauche, le souvenir de « journées » et de « martyrs »...). Elle s'exprime au travers d'un langage consacré (les mots « aristocrates » ou « girondins » en sont de bons exemples). Incontestablement, c'est elle la grande gagnante de la période. Elle permet de comprendre l'importance que prendront ensuite la presse et les ouvrages politiques dans le pays ; elle explique la persistance d'une culture politique forte, qui fait l'originalité culturelle française depuis deux siècles et qui puise dans l'expérience révolutionnaire des objectifs pour l'avenir politique du pays : par exemple, le projet démocratique de la Constitution de l'an I, jamais appliquée, l'abolition de l'esclavage, l'institution du volontariat dans l'armée. La Révolution provoque aussi, paradoxalement, un renouveau de la pensée religieuse, hostile aux Lumières, prélude au dynamisme de l'Église au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, les régions, l'Ouest et le Midi notamment, pourront dorénavant lire leur histoire dans la suite de cet ensemble et dans le rappel des souvenirs.

En définitive, la Révolution lègue le moment de la construction de la nation, dans les combats politiques, dans l'exclusion des opposants, autour d'une idée messianique identifiée au sort des habitants du pays. L'identité entre nation et République se noue ainsi, transformant la France en pays de la Liberté, attribuant à l'armée nationale un rôle libérateur, qui favorise l'essor du sentiment national. L'épopée napoléonienne exploitera cette disposition et consolidera la position sociale des profiteurs de la Révolution. Les souvenirs qui naîtront de cette décennie permettront que l'idée



républicaine, débarrassée des excès de la violence terroriste, renaisse et constitue les fondements de la III<sup>e</sup> République après une succession d'échecs institutionnels.

---

© 2003 Encyclopædia Universalis France S.A. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle réservés.